



Choose FranceTM

8^e édition
du Sommet



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DOSSIER DE PRESSE
LUNDI 19 MAI 2025
VERSAILLES**

« They choose France »

Avec un total de 53 annonces représentant 40,8 Md€ d'investissement, cette 8^e édition du Sommet Choose France, atteint un niveau inédit.

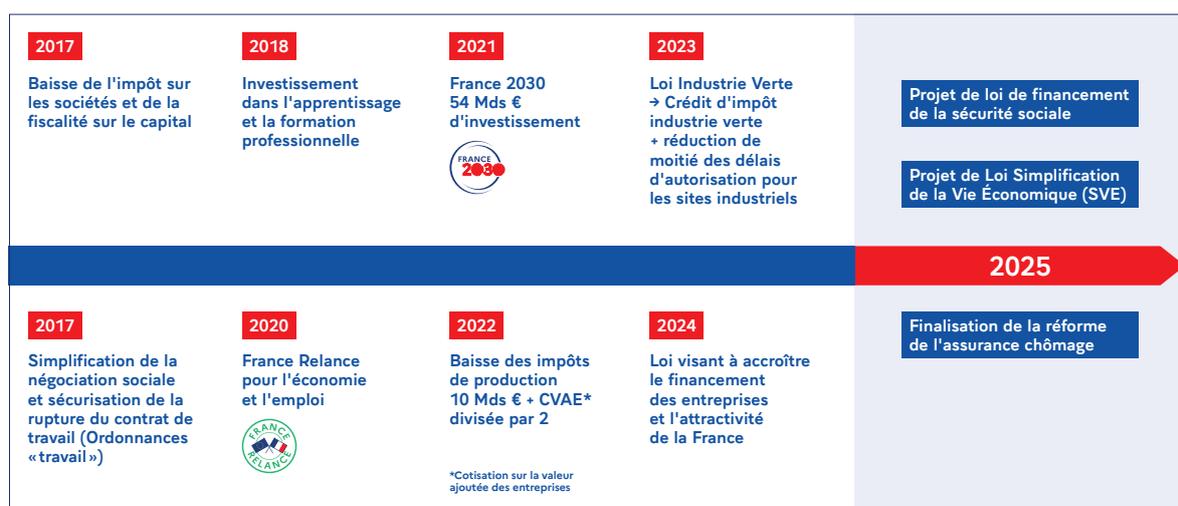
ACCENTURE (Irlande)
ADIA (Émirats arabes unis)
AMAZON (États-Unis)
BIOESOL (Mexique)
BROOKFIELD (Canada)
CAF (Espagne)
CELLNEX (Espagne)
CIRC (États-Unis)
CISCO (États-Unis)
COLEO (Espagne)
DAIMLER TRUCK (Allemagne)
DIGITAL REALTY (États-Unis)
DP WORLD (Émirats arabes unis)
ECOCEM (Irlande)
EnBW (Allemagne)
ESTEE LAUDER COMPANIES
(États-Unis)
FERRERO (Italie)
FIRST BANK OF NIGERIA (Nigéria)
FOXCONN-THALES-RADIALL (Taiwan/
France)
FUTERRO (Belgique)
GSK (Royaume-Uni)
H3 DYNAMICS (Singapour)
HOLDING MODA (Italie)
HY2GEN - H2V (Allemagne)
ICON Infrastructure (Royaume-Uni)
INGKA GROUP | IKEA (Suède)
IVECO GROUP (Italie)
JPMORGAN (États-Unis)
KENVUE (États-Unis)
KINGSPAN (Irlande)
KYNDRYL (États-Unis)
LESS COMMON METALS LIMITED
(Royaume-Uni)
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP
(Royaume-Uni)

MANPOWERGROUP (États-Unis)
MARS INCORPORATED (États-Unis)
MGX (Émirats arabes unis)
MSC CROISIERES (Suisse)
NETFLIX (États-Unis)
NIDEC (Japon)
NORGINE (Pays-Bas)
POMA (Italie)
POWERDOT (Portugal)
PROLOGIS (États-Unis)
QIDDIYA INVESTMENT COMPANY
(Arabie Saoudite)
REDESIGN HEALTH (États-Unis)
REVOLUT (Royaume-Uni)
ROCKWOOL (Danemark)
SAICA (Espagne)
SAKATA (Japon)
SLB (États-Unis)
TEKEVER (Portugal)
VORWERK (Allemagne)
WINDROSE TECHNOLOGY (Chine)

« Why Choose France »

LES RÉFORMES OPÉRÉES DEPUIS 2017

- Une fiscalité attractive :
 - Baisse des impôts sur les sociétés et des impôts de production
 - Crédit d'impôt de 30% pour les activités recherche
 - Crédit d'impôt pour les nouveaux projets industriels dans le domaine des batteries, de l'éolien, des panneaux solaires et des pompes à chaleur, de la production d'équipements aux matières premières critiques.
- Des investissements massifs dans l'innovation avec France 2030 : IA, quantique, hydrogène, nucléaire, semi-conducteurs, batteries
- Un investissement massif dans les compétences de l'école à l'enseignement supérieur
- De l'électricité décarbonée grâce à la production nucléaire et un développement massif des renouvelables
 - 90 TWh exportés et 95% de l'électricité produite en France en 2024 est bas carbone
- Des délais d'implantation des sites industriels en forte réduction autour de sites clés en main
- Une administration qui simplifie ses procédures et se digitalise





Sommaire

Présentation du Sommet « Choose France »	4
Depuis la 1 ^{re} édition de Choose France en 2018, des retombées concrètes pour l'économie et les territoires	5
À Versailles, les entreprises étrangères confirment leur volonté d'implanter des projets majeurs en France	7
La France s'est imposée, pour la 6 ^e année consécutive comme la 1 ^{re} destination européenne pour les investissements internationaux	20
Depuis 2017, des réformes en faveur de la compétitivité des entreprises et de la simplification administrative	22
La France, terre d'innovation	27
La France, paradis énergétique	28
La France, accélérateur de l'IA en 2025	30
La France face à l'enjeu de la transition des minerais et métaux	36
La Corée du Sud à l'honneur de cette 8 ^e édition	37
Le sommet Choose France 2025	39



Présentation du Sommet « Choose France »

Depuis son lancement en janvier 2018 par le président de la République, le Sommet « Choose France » confirme un succès croissant d'année en année. Il est devenu un rendez-vous économique annuel incontournable dans l'agenda des investisseurs internationaux dont la demande de participation est de plus en plus forte.

Le Sommet « Choose France » est un moment privilégié d'échanges autour de l'attractivité économique de la France grâce à des formats de rencontres ad hoc, au plus haut niveau, entre les investisseurs étrangers, l'exécutif français et les principales entreprises françaises: entretiens bilatéraux avec les ministres et les administrations, rencontres avec les principaux acteurs de l'environnement des affaires en France, ateliers thématiques autour des grandes transformations économiques et des réformes engagées par le gouvernement français pour favoriser l'activité économique sur notre territoire.

Chaque année, ce sont près de 400 entretiens bilatéraux qui sont organisés entre le président de la République, les ministres et les dirigeants d'entreprises tant étrangères que françaises pour échanger sur leurs projets d'implantation dans l'Hexagone.

Le thème de cette édition, « France, univers de création », rend hommage au savoir-faire français.

- elle a brillamment démontré son expertise dans l'organisation de grands événements internationaux, couronnée par le succès mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024);
- cinq ans après l'incendie dévastateur de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, les travaux de restauration et l'expertise nationale ont permis sa réouverture en décembre 2024;
- en février 2025, la France a accueilli le Sommet international pour l'Action sur l'Intelligence artificielle, renforçant l'engagement mondial en faveur d'une IA au service de l'intérêt général et mettant en lumière les atouts de la France et de l'Europe en tant que puissances de l'IA;
- en juin 2025, la France et le Costa Rica coorganiseront la troisième Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC3) visant à « Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'océan ».

Cette 8^e édition du Sommet « Choose France » rassemble plus de 400 participants étrangers de plus de 46 nationalités différentes.



Depuis la 1^{re} édition de Choose France en 2018, des retombées concrètes pour l'économie et les territoires

Le président de la République organise, depuis le début de son premier mandat, un rendez-vous annuel dédié à l'attractivité de la France. Lieu de rencontre privilégié entre les investisseurs étrangers, l'exécutif français et les principales entreprises françaises, le sommet Choose France a vocation à présenter, détailler et expliquer aux grandes entreprises internationales les réformes menées pour favoriser l'activité économique sur notre territoire. Il permet également de souligner l'importance des investissements internationaux pour soutenir la croissance, l'innovation et l'emploi partout en France.

Les équipes de Business France accompagnent les investisseurs à toutes les étapes de leur projet, depuis le sourcing jusqu'à la concrétisation. Choose France est l'espace privilégié pour l'annonce de ces projets. Chaque édition a donné lieu à un nombre croissant d'annonces.

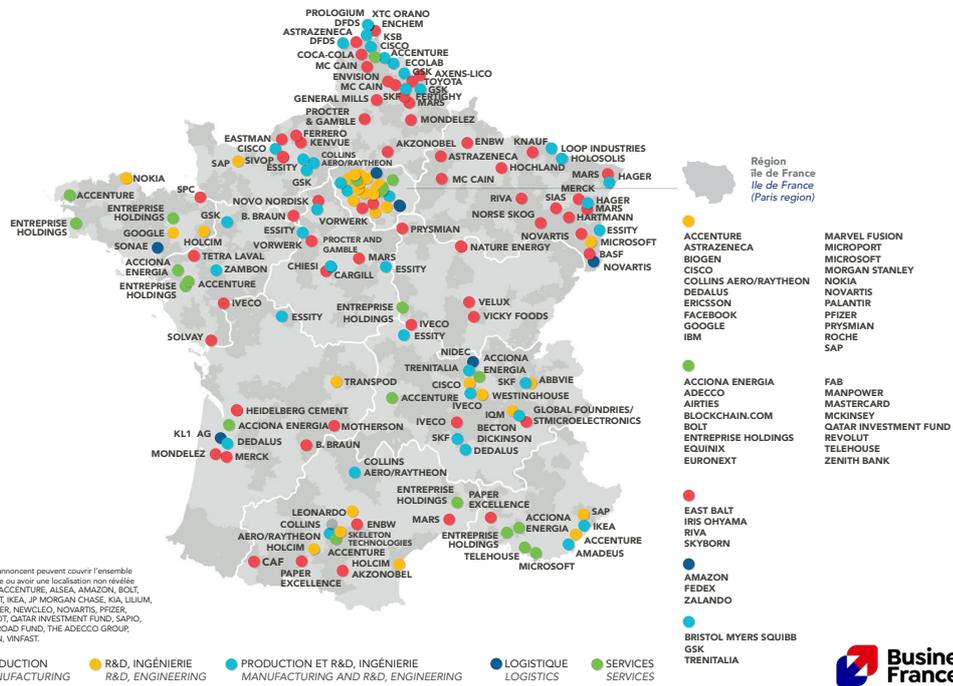
■ ■ BILAN DES ANNONCES ET MONTANTS INVESTIS DEPUIS 2018

2018 11 annonces 2,1 milliards d'euros d'investissement	2019 10 annonces 607 millions d'euros d'investissement	2020 16 annonces 1,8 milliard d'euros d'investissement	2021 22 annonces 3,6 milliards d'euros d'investissement
2022 35 annonces 10,8 milliards d'euros d'investissement	2023 28 annonces 13 milliards d'euros d'investissement	2024 56 annonces 15 milliards d'euros d'investissement	

Depuis le 1^{er} Sommet Choose France organisé en 2018, ce sont 178 annonces qui ont été recensées pour un montant de 46,9 milliards d'investissement.

Bilan des annonces Choose France 2018-2024 par secteur

Des résultats concrets pour l'économie française et l'ensemble de ses territoires





À Versailles, les entreprises étrangères confirment leur volonté d'implanter des projets majeurs en France

Avec un total de 53 annonces représentant 40,8 Md€ d'investissement, cette 8^e édition du Sommet Choose France, atteint un niveau inédit. Le nombre élevé d'annonces confirme la confiance envers l'économie française de la part des investisseurs étrangers, malgré le contexte international troublé. Plus de 13 000 emplois directs ou indirects seront créés grâce à ces projets. Parmi ces annonces, trois investissements, à hauteur de 20,8 Md€, concrétisent d'ores et déjà des engagements pris lors du Sommet de l'IA. La France confirme son leadership en matière technologique et sa capacité à attirer des investissements dans les secteurs stratégiques (IA, métaux rares, défense, électronique) contribuant à renforcer la souveraineté européenne. Elle reste motrice en matière de transition écologique avec de nouveaux investissements dans la décarbonation et l'économie circulaire. Convaincues par la force du large marché français, de nombreuses entreprises étrangères réitèrent leur confiance dans les secteurs de la grande consommation et de l'agroalimentaire. Cette édition du Sommet de Versailles confirme que le rayonnement culturel de la France et sa capacité à accueillir des projets d'ampleur mondiale sont des facteurs d'attractivité majeurs.

1. L'ANCRAGE EN FRANCE D'INVESTISSEMENTS MAJEURS CONTRIBUANT À LA SOUVERAINETÉ (IA, MÉTAUX RARES, NUCLÉAIRE, DÉFENSE, SEMI-CONDUCTEURS)

Semi-conducteurs

FOXCONN-THALES-RADIALL (Taiwan/France) ont engagé des discussions préliminaires pour explorer la possibilité de créer, en France, une capacité industrielle d'assemblage et de test externalisée de semi-conducteurs. Avec une capacité de production prévue de plus de 100 millions de composants de type System In Package (SIP) par an d'ici 2031, ce projet vise à répondre au besoin du marché européen du packaging avancé de semi-conducteurs dans les secteurs de l'aérospatial, de l'automobile, des télécommunications, et de la défense. Cette initiative ambitieuse d'accueillir d'autres acteurs industriels, afin de soutenir un investissement qui pourrait excéder 250M€ et assurer un solide leadership européen dans ce domaine.

Infrastructures et services IA

BROOKFIELD (Canada) accélère son engagement en faveur des infrastructures d'intelligence artificielle en France avec la confirmation des premiers AI hubs dans le cadre du partenariat stratégique de 20 Md€ annoncé avec le Gouvernement français lors du Sommet pour l'action sur l'Intelligence Artificielle. Le site pilote, E-Valley à Cambrai, sera le premier à voir le jour, avec un démarrage des travaux prévu en 2026. Il accueillera au moins 300 MW de capacité électrique à court terme, avec une volonté de l'entreprise d'aller jusqu'à 1 GW, représentant ainsi plus de 10 Md€ d'investissement et la création de près de 4000 emplois directs et indirects sur ce seul site. Aux côtés de deux autres implantations identifiées dans le nord de la France, ce projet constituera le plus grand cluster d'infrastructures d'IA en Europe, avec une capacité totale cible de plus de 2 GW. Développée par Data4, la plateforme de centres de données de Brookfield, cette initiative portera les actifs de Brookfield en France à plus de 50 Md€ d'ici 2030.

DIGITAL REALTY (États-Unis) confirme, à l'occasion du Sommet Choose France, les engagements pris lors du Sommet de l'intelligence artificielle avec deux projets structurants en France. À Marseille, les travaux de MRS5 ont démarré (300 M€ d'investissement, 200 emplois directs et indirects) ; en Île-de-France, le permis de construire du futur campus de Dugny a été délivré (2 Md€, 550 emplois directs et indirects). Soit 2,3 Md€ investis et 750 emplois directs et indirects, témoignant de la confiance de Digital Realty dans l'attractivité de la France et son ambition européenne pour le cloud, la connectivité et l'IA.

KYNDRYL (États-Unis), l'un des principaux fournisseurs de services technologiques pour les entreprises, investira jusqu'à 100M€ sur trois ans en France pour accompagner les entreprises françaises dans leur transformation digitale et contribuer à la croissance économique et à l'innovation en France. Ce plan d'investissement comprend l'embauche de 300 experts et leaders dans les domaines de la donnée, de l'IA et de la cyber-résilience, un nouveau hub numérique dédié à l'IA et à la cybersécurité à Sophia-Antipolis, et le lancement d'un "AI Private Cloud" spécifiquement conçu pour répondre aux besoins des clients français.

MGX (Émirats arabes unis) et Bpifrance, Mistral et Nvidia annoncent développer en Île-de-France un campus IA ouvert, associant data centers, calcul de haute performance, éducation et recherche. Ce campus au service de l'ensemble de l'écosystème IA vise une capacité de 1.4 GW d'ici 2030, avec une première tranche ayant pour objectif d'être opérationnelle en 2028 représentant 8.5 Md€ d'investissement. Il s'inscrit dans le cadre de l'Accord-Cadre entre la France et les Émirats Arabes Unis, qui prévoit jusqu'à 50 Md€ d'investissements.

PROLOGIS (États-Unis) annonce un investissement de plus de 6,4 Md€ en France, réaffirmant son engagement à long terme envers la chaîne d'approvisionnement mondiale, l'immobilier logistique et le développement de l'intelligence artificielle. Prologis renforce sa présence en France avec près de 1 Md€ alloué au développement de 750 000 m² d'espaces logistiques d'ici 2028. Cet investissement ciblera des marchés stratégiques tels que Marseille, Lyon, Paris et Le Havre, et devrait permettre la création de plus de 3 200 emplois directs et 2 400 emplois indirects. Parallèlement, Prologis accélère ses ambitions dans le domaine des infrastructures numériques, avec quatre grands projets de centres de données prévus en région parisienne, représentant une capacité totale de 584 mégawatts. Ces développements s'inscrivent dans le cadre de la stratégie européenne plus large de Prologis, qui inclut déjà 435 MW de capacité sécurisée — dont 184 MW en France — avec 400 MW supplémentaires visés d'ici le troisième trimestre 2025. La mise en service complète est prévue d'ici 2035, avec une projection de plus de 400 emplois directs et 3 000 emplois indirects créés.

Métaux rares

LESS COMMON METALS LIMITED (Royaume-Uni), un fabricant britannique spécialisé dans les métaux de terres rares et les systèmes d'alliages complexes, choisit la France pour développer des partenariats et faciliter la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement dans le monde occidental. LCM prévoit d'investir 110M€ dans une usine de production de métaux et d'alliages de terres rares légers et lourds, créant 100 à 140 emplois. Lacq (Nouvelle-Aquitaine) est actuellement envisagée comme site d'implantation, la décision finale devant être prise sous peu.

Défense

TEKEVER (Portugal), groupe technologique paneuropéen de défense et de sécurité grâce à des systèmes autonomes basés sur l'intelligence artificielle et implanté en France depuis 2024, s'apprête à ouvrir un site d'ingénierie et d'assemblage de drones en Occitanie. À ce titre, Tekever prévoit d'investir 100 M€ et annonce la création d'une centaine d'emplois en France à horizon 2027. Au-delà de cette implantation, Tekever souhaite construire son développement en France autour de partenariats stratégiques avec les acteurs de la défense et de l'innovation, à travers la création d'un Centre d'excellence pour l'autonomie à usage dual, ainsi que le développement d'un réseau de centres de tests et d'évaluations en Europe.

H3 DYNAMICS (Singapour), leader mondial des technologies hybrides hydrogène-électrique pour l'aéronautique et la défense, décide d'investir 25M€ pour établir en France des lignes de production de nouvelles générations de piles à hydrogène aéro-natives pour l'alimentation électrique embarquée d'aéronefs pilotés ou autonomes, pour mettre en place un pôle pour la défense européenne, et pour accompagner au mieux l'industrie aéronautique dans son adoption des technologies hydrogène, avec l'embauche de plus de 100 employés d'ici 2027. Ceci représente la phase initiale d'un investissement envisagé de 150M€ dans les cinq prochaines années. Présent en France depuis 2017, le groupe international va transférer son siège mondial de Singapour vers la France, avec un renforcement de sa présence à Toulouse et une expansion dans d'autres territoires stratégiques. H3 Dynamics contribuera à la consolidation de l'écosystème technologique local pour affirmer son leadership mondial.

Réseaux

ACCENTURE (Irlande) annonce son ambition de créer 250 emplois et de former 100 000 personnes à l'IA et l'IA générative sur les trois prochaines années. À travers Accenture LearnVantage, Accenture lance une nouvelle initiative pour accompagner la transformation des talents au sein des entreprises françaises. Pour concrétiser cette ambition, 250 nouveaux emplois seront créés au sein d'Accenture sur l'ensemble du territoire national. Les personnes formées pourront bénéficier des solutions, de l'expertise et de l'expérience d'Accenture dans le domaine de l'IA et l'IA générative, s'appuyant sur plus de 2 000 projets clients déjà réalisés. Accenture s'engage également, en collaboration avec la Fondation Accenture, à une contribution de plus de 2M€, dédiée en priorité à la formation au numérique et à l'IA de 2 400 personnes en recherche d'emploi en France.

CELLNEX (Espagne) engagera, d'ici 2030 2,5 Md€ d'investissement en France pour accompagner le déploiement de leur couverture réseau avec la construction de plus de 5 000 nouveaux sites, portant ainsi le portefeuille à 30 000 sites opérés par Cellnex sur le territoire français. L'investissement débutera en 2025 avec 950M€ pour l'installation de 2 000 nouvelles infrastructures hébergeant des antennes relais au service des 4 opérateurs mobiles, et dans la construction de son réseau national de fibre optique.

CISCO (États-Unis), leader mondial des réseaux et de la cybersécurité, annonce un plan d'investissement de 100M€ sur trois ans en France, réaffirmant ainsi son engagement durable envers le pays. Ce plan inclut une nouvelle série d'initiatives stratégiques, parmi lesquelles la création d'un Hub mondial dédié à l'intelligence artificielle (IA), conçu pour développer des infrastructures d'IA à la fois sécurisées et écoénergétiques, ainsi que des programmes de formation numérique et d'innovation pour l'écosystème. Dans le cadre de ces initiatives, Cisco prévoit de former 230 000 personnes en France au cours des trois prochaines années, en offrant des formations allant des compétences de base aux certifications professionnelles grâce à son programme Cisco Networking Academy.

2. LA FRANCE, PHARE DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

NETFLIX (États-Unis) renforce considérablement son engagement à Marseille avec deux initiatives : le soutien à Kourtrajmé Marseille pour éliminer les barrières d'entrée pour les nouveaux talents, et le partenariat avec La Cinémathèque Française pour créer la Cinémathèque Marseille, offrant ainsi un lieu dédié au patrimoine cinématographique dans cette ville. Ces projets s'inscrivent dans une stratégie plus large qui a déjà vu Netflix contribuer de plus de 2 Md€ à l'économie française et soutenir plus de 25 000 emplois (2021-2024). Avec un investissement annuel dépassant 250M€ dans la production française, l'entreprise s'engage également dans l'éducation via des partenariats avec La Fémis ou Gobelins.

QIDDIYA INVESTMENT COMPANY (Arabie Saoudite), acteur majeur du secteur du tourisme et du divertissement, et le gouvernement français annoncent la signature d'un protocole d'accord, marquant une étape significative vers une collaboration renforcée et l'exploration d'un projet majeur lié au tourisme et au divertissement en France. Ce partenariat stratégique reflète les liens solides et en constante expansion entre la France et le Royaume d'Arabie Saoudite. Il illustre l'ambition et l'intensité de la coopération ainsi que l'engagement en faveur de la croissance économique, de l'innovation et de la prospérité mutuelle.

3. UN LEADERSHIP RÉAFFIRMÉ DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CIRC (États-Unis), pionnière du recyclage chimique textile, déploie une technologie unique permettant de récupérer coton et polyester à partir de textiles mélangés, notamment le polycoton post-consommateur. En garantissant des rendements industriels et une qualité équivalente à du neuf, Circ répond à un défi majeur de l'économie circulaire. Avec un investissement de 450M€, l'entreprise ouvrira à Saint-Avold sa première usine de dimension mondiale, créant 200 emplois directs et indirects d'ici 2028. Ce site produira trois matières premières recyclées — pâte cellulosique, PTA et MEG — utilisées par leurs clients pour fabriquer de nouvelles fibres textiles pour les marques.

COLEO (Espagne), leader du recyclage textile en Espagne, annonce une nouvelle étape de son plan stratégique pour la France avec un investissement de 10M€ pour l'implantation prochaine d'un deuxième site en Grand-Est. Ce projet prévoit le recyclage de 20.000 tonnes de déchets textiles par an, la création de 50 emplois directs et 250 emplois indirects. Cette expansion fait suite à l'installation d'une usine en Occitanie, traitant environ 2 000 tonnes de déchets textiles par an, avec un potentiel d'extension à 5 000 tonnes. Avec trois usines en Espagne, Coleo mise sur la France pour développer un réseau européen de recyclage textile.

FUTERRO (Belgique) et sa société sœur GALACTIC prévoient la création d'une nouvelle unité de transformation d'acide lactique destinée au marché agro-alimentaire et à la production de solvants verts pour un montant estimé de 20M€ et la création de 25 emplois. Ce nouveau projet viendra compléter le projet initial d'usine d'acide lactique, de lactide et de PLA de Futerro (500M€, 250 emplois) qui est en cours de déploiement sur la commune de Saint-Jean-de-Folleville (76).

4. UNE DÉCARBONATION DE L'APPAREIL INDUSTRIEL AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

BIOESOL (Mexique) annonce un investissement de 35M€ en France pour développer sa solution intelligente de gestion de l'énergie distribuée pour les industries. Le plan inclut l'acquisition d'une entreprise locale, la création de 50 emplois en Isère et le financement de 50M€ pour les clients via son modèle EaaS (Énergie en tant que Service). BioEsol transférera également sa holding en France, en s'appuyant sur son hub d'innovation à Grenoble pour se développer dans l'Union européenne et soutenir les objectifs climatiques de la France à l'horizon 2030.

ECOCEM (Irlande) annonce plusieurs investissements dans 4 nouvelles lignes de production de sa technologie innovante ACT, en ciment décarboné, sur les sites de Dunkerque et Fos-sur-Mer, pour un montant total de 170M€ et la création de 60 ETP, entre 2028 et 2030.

EnBW (Allemagne), producteur et fournisseur d'énergies européen engagé dans la neutralité carbone, va mobiliser 140M€ par an en 2026 et en 2027 pour accélérer la transition énergétique, renforcer la compétitivité industrielle et ancrer durablement la production d'électricité verte dans les territoires en France. Sa filiale Valeco va notamment lancer en 2026 la construction de la plus grande centrale solaire au sol agrivoltaïque de France (120 MW) dans le Limousin. L'électricité verte produite raccordée au réseau RTE sera vendue en direct auprès d'industriels et de datacenters français, à des prix ultra-compétitifs. En 2025, Valeco entreprend, parmi d'autres projets, la construction d'une centrale solaire au sol de 23 MW dans le Lot-et-Garonne. EnBW prévoit également de développer son activité dans l'énergie éolienne offshore en France avec sa filiale EnBW Valeco Offshore. Elle est préqualifiée pour l'appel d'offres AO9 et envisage de participer aux futurs appels d'offres offshore (AO10, AO11).

HY2GEN - H2V (Allemagne) annonce investir à Fos-sur-Mer (Région Sud) dans le projet H4 Marseille Fos, porté par le groupe français H2V, filiale de Samfi-Invest, et le Grand Port Maritime de Marseille, avec le soutien financier de Technip Energies et de Hy24, gestionnaire de fonds dédié au déploiement de l'hydrogène. Représentant un investissement total d'environ 1,5 Md€ et créant 165 emplois directs, cette JV franco-allemande sera dédiée à la production de carburant d'aviation durable (e-SAF). Opérationnelle en 2030, l'usine produira 75 000 tonnes/an, évitant 240 000 tonnes de CO₂ (-84% par rapport au kérosène fossile).

KINGSPAN (Irlande) annonce un premier investissement de 30M€ pour un projet d'extension de leur usine Isocab by Kingspan à Grande-Synthe (Nord), avec la création d'une nouvelle ligne de production, et la création d'une trentaine d'emplois. Ils annoncent également un second investissement de 14M€ pour la modernisation de leur site du village Bacacier, à Rang du Fliers (Pas-de-Calais), voulue pour fin 2026.

ROCKWOOL (Danemark) leader mondial des solutions d'isolation en laine de roche, annonce son intention d'investir plus de 100M€ pour l'électrification et la décarbonation de ses opérations sur son site de Saint-Eloy-Les-Mines (Puy-de-Dôme) où l'entreprise est implantée depuis 45 ans. Rockwool est déjà engagé dans la construction d'un nouveau site industriel à Soissons (Aisne) recourant également à l'énergie électrique. Ces isolants à faible empreinte carbone fabriqués en France serviront les objectifs ambitieux de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments et de la RE2020.

SAICA (Espagne) investira, en 2025, plus de 40 M€ en France, notamment dans les sites de Doullens, Lamirande, Beaulac et Champblain. Le Groupe Saica en France est aujourd'hui plus de 2400 salariés, 2 centres de recyclage, 3 sites de production de papier, 16 sites de production d'emballages. Ces investissements visent à améliorer l'orientation client, accroître l'efficacité opérationnelle, et orienter l'activité de Saica vers des solutions durables pour protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique.

SLB (États-Unis), entreprise technologique globale, moteur de l'innovation dans l'énergie pour une planète équilibrée, prévoit de déployer une nouvelle génération de ligne de production "Agile Factory" sur son site de Béziers. L'objectif est d'accompagner la montée en puissance des chaînes de valeur de la transition énergétique. Avec un investissement d'environ 70M€, qui se traduira en emplois directs, cette initiative permettra de réindustrialiser pour produire en France et de manière compétitive de grands ensembles énergétiques.

5. LA POURSUITE DE LA TRANSFORMATION DES MOBILITÉS

CAF (Espagne), un des leaders mondiaux dans la construction et la maintenance de matériel roulant ferroviaire et, avec sa filiale Solaris, leader européen des bus décarbonés a fait de la France le premier marché du groupe. CAF y dispose de deux implantations industrielles ferroviaires à Reichshoffen et Bagnères-de-Bigorre et emploie 1 000 personnes dont 200 en bureau d'études. D'ici 2028, CAF a l'ambition de tripler le volume d'heures de production sur ses sites français, ce qui s'accompagnera de 50M€ d'investissements sur les cinq prochaines années et de la création de 200 emplois. Par ailleurs, 1 projet sur 4 réalisés en France sera destiné à l'export, avec notamment la réalisation du tramway de Rome à Bagnères-de-Bigorre ou de celui de Hanovre à Reichshoffen.

DAIMLER TRUCK (Allemagne), avec plus 92M€ d'investissement d'ici à fin 2026, agrandit son usine historique de Ligny-en-Barrois (Région Grand Est) afin d'augmenter les volumes de production d'autobus électriques, rénove et modernise ses centres SAV implantés sur le territoire français. 600 emplois sont à la clé de cet investissement avec des recrutements sur des métiers techniques tels que des électriciens, des peintres, des mécaniciens et également d'autres profils dans les domaines de la qualité et de la logistique.

DP WORLD (Émirats arabes unis), entreprise mondiale de logistique appartenant au gouvernement de Dubaï, investira environ 260M€ en France au cours des cinq prochaines années. Environ 120M€ seront consacrés à des initiatives de décarbonation et de transition énergétique sur le port maritime de l'entreprise à Marseille (EUROFOS). De plus, 140M€ seront investis dans un grand entrepôt situé à proximité du terminal intérieur d'Ottmarsheim, en Alsace, sur le Rhin, à la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, avec une création d'emplois directs potentielle estimée à environ 150 emplois à plein temps une fois le projet pleinement opérationnel. Le nouveau parc logistique de 90 000 m² offrira des services logistiques 3PL à des partenaires externes. Cette infrastructure facilitera l'accueil des barges arrivant et partant du port, tout en étant connectée au réseau ferroviaire, renforçant ainsi les capacités de transport intermodal du port et réduisant davantage l'impact environnemental des opérations logistiques de DP World.

IVECO GROUP (Italie) investit 100M€ en France en 2025. Cet investissement est consacré au développement de la future gamme d'autobus et d'autocars, ainsi que d'une nouvelle génération de batteries électriques. Il est également dédié au lancement en production de nouveaux moteurs, ainsi qu'à l'amélioration continue des procédés de production de l'usine FPT de Bourbon-Lancy et à des activités de remanufacturing à Garchizy. Cet investissement porte à près de 400M€ les investissements réalisés par Iveco Group en France au cours des quatre dernières années, démontrant ainsi leur fort engagement dans le potentiel de développement de l'écosystème industriel français.

MSC CROISIERES (Suisse) confirme une commande majeure en France, renforçant ainsi son partenariat stratégique avec l'industrie française. MSC Croisières annonce la commande de deux nouveaux navires qui seront construits par les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, l'un des chantiers navals les plus avancés d'Europe. Ces commandes renforcent une collaboration de confiance de plus de 20 ans et témoignent du support continu de MSC Croisières à l'expertise industrielle et au leadership maritime français. Ces navires figureront parmi les navires de croisière les plus économes en énergie au monde. Équipés de moteurs de nouvelle génération capables de fonctionner aux carburants bio/synthétiques ou au GNL, d'une connexion électrique à quai et des technologies environnementales les plus avancées, ils sont conçus pour répondre aux normes internationales les plus strictes. Avec cette commande, l'investissement direct total de MSC Croisières en France au cours des deux dernières décennies s'élève à plus de 18 Md€.

NIDEC (Japon) s'engage à réaliser des investissements de près de 97M€ en 2025-2026. L'objet de ces investissements est d'augmenter les capacités et d'améliorer l'efficacité de la chaîne de valeur. Les augmentations de capacité concerneront principalement des activités de production de moteurs, générateurs électriques et systèmes de stockage stationnaires par batteries dans les usines de Trémery (région Grand Est), Orléans (région Centre-Val de Loire), Sillac (région Nouvelle-Aquitaine) et Fouillouse (région Auvergne-Rhône-Alpes). Nidec s'engage à développer des solutions innovantes pour répondre à la demande croissante de mobilité durable et d'énergie décarbonée en France et en Europe.

POMA (Italie), l'un des leaders mondiaux de l'industrie des remontées mécaniques, investit 20M€ dans son siège social situé à Voreppe, en Isère, pour établir une nouvelle plateforme logistique dédiée au stockage et à la livraison de toutes les activités liées aux pièces de rechange. Cette initiative vise non seulement à mieux soutenir le marché français, mais également tous ses clients à travers le monde. De plus, un banc d'essai innovant de télécabine, à taille réelle, sera mis en place dans les installations de POMA à Voreppe, une installation unique au sein du groupe HTI. Elle permettra de tester les nouvelles avancées destinées aux applications touristiques, montagne et urbaines. Le montant des investissements dans l'outil de production ainsi que dans la R&D du groupe POMA depuis 2014 ont dépassé 150M€.

POWERDOT (Portugal) annonce un investissement de 100M€ pour déployer les infrastructures de recharge rapide pour véhicules électriques en France. L'investissement de Powerdot se traduira par l'installation de plus de 4 000 points de charge rapides supplémentaires sur les lieux d'arrêt naturels, tels les supermarchés, centres commerciaux et retail parks, dont plus de la moitié sur les magasins Carrefour, Coopérative U et Mousquetaires. Ils viendront s'ajouter aux 6 000 points de charge déjà en service dans le pays sur plus de 1 000 stations de recharge rapide.

WINDROSE TECHNOLOGY (Chine), fabricant de camions électriques de nouvelle génération, fondé en Chine et dont le siège est établi en Belgique, a choisi la France pour y réaliser un investissement de 175M€ visant à créer sa plus vaste usine européenne. Le nouveau site sera implanté à Onnaing, au cœur de la métropole de Valenciennes, et pourra créer à terme 1 000 emplois.

6. LA FORCE D'ATTRACTIVITÉ DU MARCHÉ FRANÇAIS (SANTÉ, BIEN ÊTRE, MODE, AGROALIMENTAIRE)

AMAZON (États-Unis) Amazon annonce un plan d'investissement de plus de 300M€ en France créant plus de 1 500 emplois en CDI dans les années à venir. Ces investissements comprennent de nouvelles infrastructures logistiques en Centre-Val-de-Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que des investissements supplémentaires dans leur réseau logistique en France.

ESTEE LAUDER COMPANIES (États-Unis) leader mondial de la cosmétique de prestige, crée un centre d'excellence à Paris, l'*Atelier*, pour servir ses ambitions dans la fragrance de luxe et d'exception. L'*Atelier* sera entièrement dédié à l'innovation et au savoir-faire. Ses activités reposeront sur une collaboration étroite avec les maisons de parfum, les fournisseurs d'ingrédients et l'ensemble de la filière française afin de promouvoir la « cocréation » et soutenir le développement de produits, d'emballages et de concepts innovants pour l'ensemble des marques du Groupe. Le choix de Paris et de la France constitue une décision stratégique pour *The Estée Lauder Companies* guidée par l'excellence de la parfumerie française, reconnue au niveau mondial pour sa créativité, ses talents d'exception, ses fournisseurs et ses parfumeurs locaux. Les activités de l'*Atelier* devraient générer entre 40 à 50M€ de revenus pour la chaîne de valeur française au cours des trois prochaines années.

FERRERO (Italie) confirme une nouvelle étape de son développement avec des investissements à hauteur de 95M€ dans la région normande. Ces investissements se répartissent en deux volets complémentaires. D'une part, 30M€ sont consacrés à la poursuite de la modernisation et de la décarbonation de l'usine de Villers-Écalles au travers du remplacement de certains équipements des lignes Kinder Bueno et Nutella et de l'isolation du site sur son ensemble. L'usine de Villers-Ecalles est le premier site de production de Nutella dans le monde (26%) et le troisième pour la production de Kinder Bueno (20%). D'autre part, 65M€ d'investissements sont liés au développement des capacités logistiques de Ferrero en France, avec l'ambition de gagner en agilité dans le stockage et le conditionnement des produits par la création d'un nouvel entrepôt à Cléon, pour un montant de 33M€ et un nouvel entrepôt à Barentin, près de l'usine de production de Villers-Ecalles, pour 32M€.

GSK (Royaume-Uni) annonce un investissement additionnel de 160 M€ en France, portant à 560 M€ le total prévu sur 2025–2027 (dont 400 M€ déjà annoncés). Ainsi, 100 M€ seront consacrés au renforcement des sites d'Évreux, Mayenne et Saint-Amand-les-Eaux, avec l'intégration de la technologie vaccinale MAPS et 60M€ iront à la R&D. Ces montants s'ajoutent aux 600M€ annoncés en 2024, en cours de déploiement pour la modernisation, la décarbonation, la digitalisation et la R&D. GSK confirme son ancrage durable en France et son soutien à la souveraineté sanitaire, la transition écologique et l'innovation biomédicale.

HOLDING MODA (Italie) annonce un investissement stratégique en France avec l'ouverture d'un hub pour la mode créative à Aubervilliers, premier projet italien de cette envergure dans le pays. Ce site regroupera un showroom dédié aux savoir-faire, un atelier de prototypage en maroquinerie pour le secteur du luxe, un centre de formation, ainsi qu'un espace de R&D. Ce projet permettra la création de 30 emplois. En parallèle, HMODA - HOLDING INDUSTRIALE prévoit de développer des alliances industrielles entre la France et l'Italie au service des grands acteurs du luxe, notamment par des prises de participations et le développement de PME manufacturières françaises spécialisées dans la couture et la maroquinerie de luxe.

INGKA GROUP | IKEA (Suède) prévoit un plan additionnel de 100M€ sur la période 2025-2030 qui permettra à l'entreprise de poursuivre son développement tout en réduisant son empreinte carbone. IKEA France poursuit la décarbonation de ses opérations, et procédera au remplacement des systèmes de refroidissement dans 23 de ses magasins pour de nouvelles installations avec de meilleures performances environnementales. Également, Ingka Investments prévoit de développer ses parcs éoliens dans le pays, soit en remplaçant les turbines, soit en ajoutant des panneaux solaires pour produire encore plus d'énergies renouvelables en France. Enfin, parmi les projets financés, l'enseigne va repenser ses parkings avec des projets mixtes incluant panneaux solaires et espaces végétalisés afin de mieux répondre aux enjeux énergétiques et de biodiversité.

KENVUE (États-Unis), leader mondial de la santé grand public en termes de chiffre d'affaires, renforce sa présence sur son campus de Val-de-Reuil en Normandie, avec la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera la production de la gomme Nicorette, un médicament destiné au sevrage tabagique. Ce projet représente un investissement de près de 39M€ et devrait créer jusqu'à 20 emplois directs. Le campus de Val-de-Reuil de Kenvue comprend déjà deux unités de production dédiées à la fabrication de médicaments et de cosmétiques, respectivement.

MANPOWERGROUP (États-Unis), leader mondial des solutions innovantes pour l'emploi, annonce le lancement de son nouveau Hub dédié à l'IA dans le domaine des ressources humaines, situé à son siège social français à La Défense. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de ses investissements continus en France, pôle clé de l'innovation, du leadership numérique et des talents. Manpower annonce investir plus de 200M€ sur 3 ans dans des projets d'innovation et de formation en France. En collaboration avec l'AI HR Hub, ManpowerGroup crée également plus de 30 agences et plus de 200 emplois supplémentaires hautement qualifiés sur tout le territoire.

MARS INCORPORATED (États-Unis) annonce plus de 100M€ d'investissements. Ils seront répartis au sein des territoires où l'entreprise est implantée : Grand Est (4M€), Occitanie (32M€), Hauts-de-France (23M€) et Centre-Val de Loire (7M€). Ces investissements visent à moderniser et digitaliser ses sites industriels, soutenir l'innovation, accélérer sa trajectoire Net Zero et consolider l'emploi local. Avec plus de 500M€ investis en France sur les cinq dernières années, Mars confirme sa stratégie d'investisseur de long terme, fidèle à son ancrage territorial et convaincu du potentiel d'innovation et de développement de la France.

NORGINE (Pays-Bas), groupe pharmaceutique, annonce un investissement de 22M€ supplémentaires sur quatre ans, en complément d'un premier investissement de 18M€ en juillet 2024, sur son site de Dreux (Eure-et-Loire), qui deviendra ainsi le centre d'excellence pharmaceutique du groupe, spécialisé dans la fabrication de formes liquides, granules et semi-solides. Ce projet permettra la création de 40 emplois et vise à quintupler les exportations réalisées depuis le site. En parallèle, Norgine acquiert Theravia, laboratoire français reconnu pour son expertise dans les maladies rares. Cette opération s'inscrit dans une volonté commune de bâtir un acteur européen de référence dans les traitements pour patients atteints de pathologies rares.

REDESIGN HEALTH (États-Unis), startup studio mondiale spécialisée dans le domaine de la santé, s'implante en France afin de créer des start-ups health-tech à forte croissance, capables de devenir des champions nationaux français. En associant des talents français d'exception et des établissements de santé de renommée internationale avec le modèle de construction d'entreprises de Redesign, cette initiative vise à élargir l'accès à des soins abordables et de qualité, tout en contribuant à la réalisation des ambitions de France 2030 et d'Innovation Santé 2030. Dans le cadre de son expansion, Redesign Health a signé un memorandum of understanding avec l'Assistance Publique–Hôpitaux de Paris (AP-HP) — le plus grand groupement hospitalier d'Europe — en tant que premier partenaire de co-crédation d'entreprise ; ensemble, ils répondront à des besoins cliniques prioritaires, co-développeront des solutions de santé numérique et d'intelligence artificielle à l'échelle nationale, et renforceront le leadership de la France en matière d'innovation en santé.

SAKATA (Japon), un des leaders mondiaux des semences potagères, poursuit son ancrage en France avec l'extension de son laboratoire de biologie moléculaire et de ses bureaux à Uchaud (Gard). Ce projet permettra de créer 50 à 80 emplois au cours des 10 prochaines années. Il s'ajoute aux investissements réalisés chaque année sur ses deux sites français (Gard et Maine-et-Loire) dans une volonté constante d'amélioration de ses activités de recherche et de ses outils industriels au profit des agriculteurs. À partir de la France, le semencier japonais livre des millions de graines de légumes de grande qualité aux agriculteurs de 80 pays en Europe, Moyen-Orient et Afrique.

VORWERK (Allemagne) ajoute un nouvel élément à son complexe industriel en Eure-et-Loir avec la création d'un centre de stockage, d'assemblage final et de conditionnement à la Chapelle-du-Noyer, dont l'ouverture est prévue en septembre 2027, pour un montant d'environ 30M€. Le futur site sera alimenté par la production des usines Vorwerk de Cloyes-sur-le-Loir et de Donnemain-Saint-Mamès. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une dynamique industrielle engagée depuis 2022, portée par la capacité du territoire à faire converger partenaires publics et privés autour de projets d'envergure. Il vient renforcer un écosystème productif franco-allemand intégré et compétitif, constitué de deux pôles équivalents et complémentaires, l'un situé à Wuppertal, en Rhénanie du Nord - Westphalie, et l'autre dans le sud de l'Eure-et-Loir.

7. DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET IMMOBILIERS QUI CONSOLIDENT LA PLACE DE PARIS

ADIA (Émirats arabes unis), filiale à 100 % de l'Abu Dhabi Investment Authority, a conclu un accord avec PAI Partners, une société de capital-investissement de premier plan, en vue d'acquérir une participation minoritaire significative dans European Camping Group (ECG), un leader européen de l'hébergement de plein air, avec des marques telles qu'Euro-camp et Homair. La transaction implique un engagement financier substantiel de 600M€ et souligne la confiance d'ADIA dans la France en tant que destination d'investissement. PAI restera l'actionnaire majoritaire d'ECG.

FIRST BANK OF NIGERIA (Nigéria), la plus ancienne banque et l'une des principales institutions financières du Nigéria, a décidé de renforcer sa présence en France. Son Président, M. Ebenezer Olufowose, a annoncé la décision de la banque d'engager les démarches pour transformer son bureau de représentation à Paris en succursale de sa filiale britannique, First Bank UK Limited. First Bank of Nigeria, qui a été la première banque nigériane présente en France, y investit pour accompagner ses clients, étendre son offre de services et développer son activité dans le cadre du renforcement de la relation économique bilatérale entre la France et le Nigéria.

ICON Infrastructure (Royaume-Uni) renforce sa présence dans le secteur des infrastructures en France et prévoit de nouveaux investissements à hauteur de 500M€ en fonds propres au cours des trois prochaines années dans des secteurs clés tels que la transition énergétique, les transports et la logistique, les infrastructures sociales, les télécoms ou encore le recyclage des déchets.

JPMORGAN (États-Unis) annonce la signature d'un bail pour de nouveaux bureaux à Paris au 37 Place du Marché Saint-Honoré, alors que la banque a dépassé les 1 000 employés dans la capitale. Totalisant 16 000 m², ce nouveau bâtiment disposera de grands espaces ouverts et d'équipements modernes sur cinq étages, avec une capacité de 1 000 employés. Le nouveau site ouvrira début 2027 après une rénovation complète.

LONDON STOCK EXCHANGE GROUP (Royaume-Uni) annonce que FTSE Russell, leader mondial des indices, crée FTSE EU SAS (FTSE EU), un administrateur d'indices de référence basé en Union européenne, afin de soutenir l'expansion de ses activités dans l'Union. FTSE EU opérera depuis Paris et a déposé une demande d'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant qu'administrateur d'indices de référence, conformément à la réglementation européenne BMR. FTSE Russell fournit des solutions innovantes d'indices, d'analyse et de données aux investisseurs du monde entier. La nouvelle entité juridique de FTSE Russell viendra compléter la présence existante de LSEG à Paris, qui comprend les services de compensation de LCH SA et une large gamme de solutions de données et d'analyse, y compris en finance durable. LSEG emploie 550 personnes à Paris.

REVOLUT (Royaume-Uni), la fintech la plus valorisée d'Europe, annonce l'ouverture de son nouveau siège social pour l'Europe de l'Ouest à Paris et prévoit de déposer une demande d'agrément en tant qu'établissement de crédit en France. L'entreprise investira plus d'1 Md€ en France au cours des trois prochaines années, créant ainsi plus de 200 emplois. Cet investissement soutiendra la croissance exceptionnelle de Revolut, qui vise à atteindre 20 millions de clients en France d'ici 2029.

MAI 2025 : DEUX INAUGURATIONS D'ANNONCES FAITES À UN PRÉCÉDENT SOMMET CHOOSE FRANCE

SNAP INC. (États-Unis) avait annoncé, à l'occasion de Choose France 2021, la création en France de son tout premier centre d'excellence dédié à la réalité augmentée. Cet engagement a pris forme avec l'ouverture de l'AR Studio Paris, désormais un véritable moteur stratégique d'innovation. Ce studio rassemble des talents français – artistes VFX, designers 3D, ingénieurs et créatifs – unis autour de la conception d'expériences engageantes à fort impact. L'AR Studio Paris s'est imposé comme un pôle d'innovation mondiale, fédérant des experts de haut niveau et collaborant étroitement avec des studios français pour élargir son rayonnement. Il joue également un rôle d'incubateur pour des projets à vocation éducative, culturelle et sociétale. En témoignent ses partenariats avec des institutions prestigieuses telles que le Louvre, le Château de Chantilly ou la National Portrait Gallery, ainsi que ses collaborations avec des figures emblématiques de la scène artistique française comme Daft Punk. L'AR Studio Paris s'engage aussi activement dans la formation des talents de demain, participant ainsi à la dynamique de l'écosystème Tech français.

INGKA Group | IKEA (Suède) continue de déployer ses investissements, annoncés lors de précédentes éditions de Choose France, de 1,2 Md€ pour la période 2023-2026. Comme annoncé, IKEA a accéléré son développement sur le territoire avec l'acquisition du centre commercial Italie 2 à Paris par Ingka Centres. L'enseigne continue sa contribution à la transition écologique et énergétique avec des projets tels que : l'ouverture en mai 2025 d'une usine de recyclage de matelas RetourMat en Aveyron (12), l'acquisition par Ingka Investments d'une ferme solaire à Langeron (58) et le lancement de la construction d'une plateforme de logistique à Limay (78) pour accélérer sur la livraison fluviale.



La France s'est imposée, pour la 6^e année consécutive comme la 1^{re} destination européenne pour les investissements internationaux

La France maintient en 2024 sa première place européenne pour les investissements étrangers, témoignant de la confiance continue des investisseurs qui choisissent d'y établir leurs activités (Baromètre EY de l'Attractivité de la France 2025). Elle conserve également sa première place européenne pour le nombre de projets industriels, les investisseurs plébiscitant les secteurs stratégiques de l'énergie, de l'agro-alimentaire, de l'intelligence artificielle et de la recherche quantique.

La France s'impose en effet comme un pôle d'attractivité incontournable des investissements étrangers dans l'innovation, et conserve également sa première position au niveau européen pour les investissements visant à implanter ou étendre des centres de R&D sur le territoire.

Les investissements étrangers participent à la réindustrialisation de l'ensemble du territoire: 39 % des investissements étrangers manufacturiers se sont localisés dans des territoires de moins de 50 000 habitants, et 79 % des emplois apportés par les projets d'IDE manufacturiers ont été créés dans les territoires d'industrie.

DEPUIS 10 ANS, LA FRANCE CONSOLIDE SON ATTRACTIVITÉ.

La France a accueilli 15 231 décisions d'investissement d'origine étrangère depuis 2014 selon le Bilan des investissements internationaux de Business France, ce qui représente une augmentation de 5 % par an en moyenne (1 014 décisions d'investissement en 2014 contre 1 688 en 2024).

Dans le contexte d'incertitude liée aux tensions géopolitiques, les atouts structurels et les réformes successives ont permis d'affirmer l'attractivité de la France auprès d'investisseurs venus du monde entier. Les partenaires européens jouent un rôle prépondérant avec 63 % des investissements enregistrés, tandis que les États-Unis, premier pays d'origine des investisseurs, ont contribué à hauteur de 17 %.

La résilience de la France se perçoit aussi à travers les projections à long terme des entreprises étrangères et de leur confiance dans le marché français. Cela se traduit par une forte dynamique des investissements d'extensions et de pérennisations des sites (décarbonation, digitalisation ou sauvegarde), qui représentent 45 % des projets et 53 % des emplois créés depuis 10 ans.

La présence de nombreux pôles de compétitivité, d'infrastructures de premier ordre et d'une main d'œuvre qualifiée font de la France une terre d'accueil privilégiée des investissements dans la R&D et l'ingénierie, qui comptent pour 10 % des décisions d'investissement depuis 2014. Le secteur de l'intelligence artificielle prend de l'ampleur depuis deux ans avec 71 projets recensés. Le succès du Sommet de l'IA, organisé en février 2025, a confirmé cette tendance, générant des engagements d'investissements nationaux et internationaux atteignant 109 milliards d'euros.

Lien vers l'infographie complète : <https://media.businessfrance.fr/download-pdf/67eacc582a02f623d2003d01>

LES OUVERTURES DE SITES INDUSTRIELS: UNE DYNAMIQUE DE RÉINDUSTRIALISATION DÉSORMAIS ENCLENCHÉE

L'État a publié en mars dernier son Baromètre industriel. Avec 89 ouvertures nettes recensées au total en 2024, les résultats du Baromètre témoignent d'une réindustrialisation qui se poursuit en 2024 quoiqu'à un rythme moins soutenu qu'en 2022 et 2023 (avec respectivement 176 et 189 ouvertures nettes en tenant compte des extensions et réductions significatives). L'industrie verte (+27) et l'agroalimentaire (+20) gardent un rythme soutenu en termes d'ouvertures nettes d'usines en 2024.





Depuis 2017, des réformes en faveur de la compétitivité des entreprises et de la simplification administrative

Grâce à une dynamique de réformes structurelles engagée depuis 2017, la France est revenue dans le jeu européen en termes de taxation du capital et du travail. Fin 2024, le taux de chômage était de 7,3 %, proche de son plus bas niveau de ces 40 dernières années (7,1% en 1982). Avec une croissance évaluée à 1,1 % en 2024, l'économie française s'est montrée résiliente. La prévision de croissance pour 2025 est à 0,7 %, prenant en compte la dégradation de l'environnement international, notamment l'effet sur l'économie française de la hausse des barrières douanières.

■ ■ UN ENVIRONNEMENT FISCAL FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la politique macroéconomique de compétitivité menée depuis 2017, outre la baisse du coût du travail et du capital, les impôts ont été diminués de 52 Md€, ménages et entreprises confondus.

Pour les entreprises, cela s'est concrétisé par une baisse progressive sur 5 ans de l'impôt sur les sociétés, passé de 33% à 25%, complétée par une baisse des impôts de production de 10 Md€/an depuis 2021.

Le crédit d'impôt recherche, créé en 1983, amplifié en 2018, est le plus généreux dispositif d'aide fiscale à la R&D des pays de l'OCDE. Il est pérenne, et représente une dépense fiscale moyenne de 7,5 Md€ par an pour l'État.

■ ■ UN MODÈLE SOCIAL TRANSFORMÉ

Les réformes successives et approfondies du droit du travail menées depuis plusieurs années en France ont permis de redonner de la flexibilité et de la prévisibilité aux entreprises en permettant notamment :

- D'ajuster les règles d'organisation du travail au plus près des besoins de l'entreprise (durée du travail, rémunération, mobilité...). En 2022, on recense +15% d'accords collectifs d'entreprise conclus.

→ De donner de la prévisibilité dans la rupture du contrat de travail grâce à l'instauration d'un plafonnement des indemnités dues en cas de licenciement abusif, et à la limitation du délai de contestation d'un licenciement à un an. Entre 2010 et 2020, ont été constatées -55,6% de saisines prud'homales.

Une politique favorable au retour/ maintien dans l'emploi: nouvelles règles d'indemnisation d'assurance chômage (durée minimale de travail), modulation de la durée d'indemnisation; allongement de la durée de cotisation et passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans pour la majorité des salariés français.

UN TEMPS DE TRAVAIL LOIN DES IDÉES REÇUES

→ 63% des salariés travaillent plus de 35h/semaine en 2020. Le temps de travail hebdomadaire moyen des cadres est de 42,5h/semaine en 2021.

→ La durée hebdomadaire maximale de temps de travail est de 48h sur une semaine et de 44h/semaine en moyenne sur 12 semaines. À partir de 35h s'appliquent les heures supplémentaires.

→ Le coût du travail a évolué à la baisse grâce à un allègement de charges sociales équivalent à un gain de 20 Md€/an pour les entreprises, et grâce à plusieurs mécanismes de réduction.

La productivité horaire du travail est par ailleurs élevée: en 2022, 65,2% contre 68,2% pour l'Allemagne, 55,6% pour l'UE.

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE [LOI DU 14 JUIN 2024]

Adoptée définitivement en juin 2024, la loi visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France a pour objectif de soutenir la croissance des petites, moyennes et grandes entreprises françaises en mobilisant davantage de capitaux d'investisseurs, français, européens et internationaux. Elle vise également à conforter la position de la place de Paris en tant que premier centre financier en Europe.

Elle s'inscrit dans la continuité des efforts déjà engagés, notamment avec la loi du 22 mai 2019 (loi PACTE) relative à la croissance et la transformation des entreprises, qui ont contribué à faire de la France la destination privilégiée en Europe de nombreux investisseurs internationaux et d'établissements financiers d'envergure internationale. Le dynamisme, la qualité et de la diversité de notre système financier contribuent directement au financement de l'économie et à la prospérité de notre pays, créent des emplois directs et indirects et génèrent d'importantes ressources fiscales supplémentaires.

La loi vise à faciliter les introductions en bourse, en étendant les actions à droits de vote multiples aux sociétés cotées. En pratique, cela permet à une société de lever des capitaux sur les marchés publics tout en donnant un moyen aux fondateurs et aux dirigeants de conserver un plus grand contrôle sur les décisions stratégiques aux moments clés de la croissance de l'entreprise. Par ailleurs, cette loi a assoupli le régime des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription pour faciliter leur développement.

Ensuite, la réussite des entreprises françaises repose aussi sur des échanges commerciaux plus fiables, plus simples et plus fluides, en France et à l'étranger.

Ce texte prévoit ainsi la dématérialisation des titres transférables, comme les lettres de change ou les billets à ordre. Les entreprises françaises bénéficieront d'une baisse du coût de leurs activités de financement du commerce, ce qui facilitera leur croissance à l'international.

Enfin, le développement des entreprises et leur financement doivent ainsi être accompagnés par un droit français compétitif, qui intègre les derniers développements technologiques et internationaux. Dans cet esprit, ce texte a modernisé les règles d'organisation des instances de gouvernance des entreprises (assemblées générales et conseils d'administration et de surveillance). En parallèle, cette loi a acté la spécialisation de la Cour d'appel de Paris en matière d'arbitrage international, qui renforcera l'attractivité de la place de Paris dans ce domaine.

■ ADAPTATION DES COMPÉTENCES AUX ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET AUX NOUVEAUX MÉTIERS

La simplification du cadre et les incitations financières à l'apprentissage ont permis d'enregistrer un nombre de nouveaux contrats d'apprentissage dans le secteur privé multiplié par 2,8 entre 2017 et 2022 (DARES).

Le plan « France 2030 » dédie 2,5 Md€ à la formation aux métiers d'avenir, avec un objectif de formation de 400 000 personnes/an, grâce à la sélection et au financement de dispositifs innovants de formation. Parmi les premières réalisations qui ont engagées 1,5 Md€, ce sont 34.000 nouvelles places de formation ouvertes en 2022/2023 dans les filières stratégiques France 2030 : structuration d'une offre de formation sur le quantique, 65 écoles de production « faire pour apprendre » pour former 10 000 jeunes/an (industrie, bâtiment, restauration, secteur du bois...), école de la batterie...

La loi industrie verte prévoit enfin des dispositifs permettant d'envisager 50 000 ingénieurs diplômés par an d'ici à 2027, de proposer des places supplémentaires en IUT, licences professionnelles, masters et doctorats scientifiques, ainsi que de favoriser l'attractivité des métiers de l'industrie auprès des jeunes et des écoliers.

I | SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE [PROJET DE LOI EN COURS]

Le projet de loi « Simplification de la vie économique » est en cours d'examen à l'Assemblée nationale, en vue d'une adoption d'ici à l'été 2025.

L'objectif de ce projet de loi est triple : (i) simplifier la vie administrative des entreprises, (ii) soulager particulièrement les plus petites d'entre elles (TPE-PME, indépendants, artisans, commerçants) et (iii) accélérer les transitions écologiques, énergétiques et numériques.

Pour cela, ce projet de loi propose par exemple de supprimer plusieurs dizaines de démarches administratives applicables aux entreprises, ou de s'assurer avec un « test PME » que les futures normes soient adaptées à la réalité des entreprises.

Un volet du projet de loi est par ailleurs dédié au déploiement rapide des projets économiques les plus structurants. Il y est prévu d'assouplir et de faciliter la mise en œuvre de certaines obligations environnementales. Pour les grands projets de centre de données particulièrement, le projet de loi élargit le statut de « projet d'intérêt national majeur » (PINM) aux centres de données d'envergure. Ce statut, créé pour les projets industriels en 2023 avec la loi Industrie verte, permet aux projets lauréats de bénéficier d'un certain nombre de dérogations procédurales en matière d'urbanisme, d'environnement ou pour leur raccordement électrique, afin d'accélérer leur déploiement.

I | SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE [LOI DU 22 MAI 2024]

La loi visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique du 22 mai 2024 met en place les dispositifs nationaux nécessaires à l'application sur l'Hexagone du « DSA » (« Digital Services Act ») et du « DMA » (« Digital Markets Act »).

Ce nouveau cadre fournit aux activités du numérique des conditions et un environnement favorisés : renforcement de la protection des usages et renforcement de la concurrence et de l'équité sur les marchés numériques. La loi prévoit des dispositions en faveur de l'économie de la donnée (reconnaissance des services d'intermédiation de données, mise en place d'une plateforme dédiée aux données du secteur Tourisme). La loi prévoit également des dispositions particulières sur les marchés de l'informatique en nuage afin de permettre aux entreprises recourant à ces prestations de bénéficier de conditions équitables et d'offres compétitives (obligations d'ouverture et d'interopérabilité des services de cloud, sanctions des pratiques déloyales, telles l'auto-préférence ou les ventes liées).

II « INNOVATION » / ANCT : LES SITES CLÉ EN MAIN

Lancé il y a un an, le dispositif « sites clés en main France 2030 » propose aux investisseurs des terrains propices à l'implantation rapide de nouvelles activités industrielles, par la mobilisation d'un foncier de qualité. Avec 55 sites sélectionnés dans l'ensemble des régions françaises, le label « clés en main » signifie des durées courtes pour l'implantation industrielle, mais aussi un accompagnement par l'État pour les valoriser et accélérer au maximum les procédures administratives préalables à la première pierre.

- La plateforme France Foncier+ complète la visibilité sur ces sites et donne aux investisseurs la possibilité de trouver un terrain adapté à leurs projets d'investissement. Ce portail national du foncier économique, actualisé en continu, permet de référencer et qualifier le foncier économique disponible sur l'ensemble du territoire afin de mettre en relation les entreprises en quête d'implantation et les territoires qui proposent du foncier.
- Pour les implantations de datacenters, qui peuvent demander des besoins spécifiques en termes de raccordement électrique, une task-force nationale a été mise en place en début d'année 2025 avec RTE, le gestionnaire du réseau électrique français, pour accompagner et assurer les meilleurs délais de raccordement.

II CHOOSE FRANCE FOR SCIENCE

La France excelle dans des domaines clés, du numérique aux matériaux, du quantique aux biotechnologies ou à l'IA. Elle le doit à son système de formation, ses laboratoires de renommée internationale et ses scientifiques de haut niveau. Pour maintenir cette position, elle doit attirer les meilleurs chercheurs du monde entier, car toute innovation repose sur la recherche.

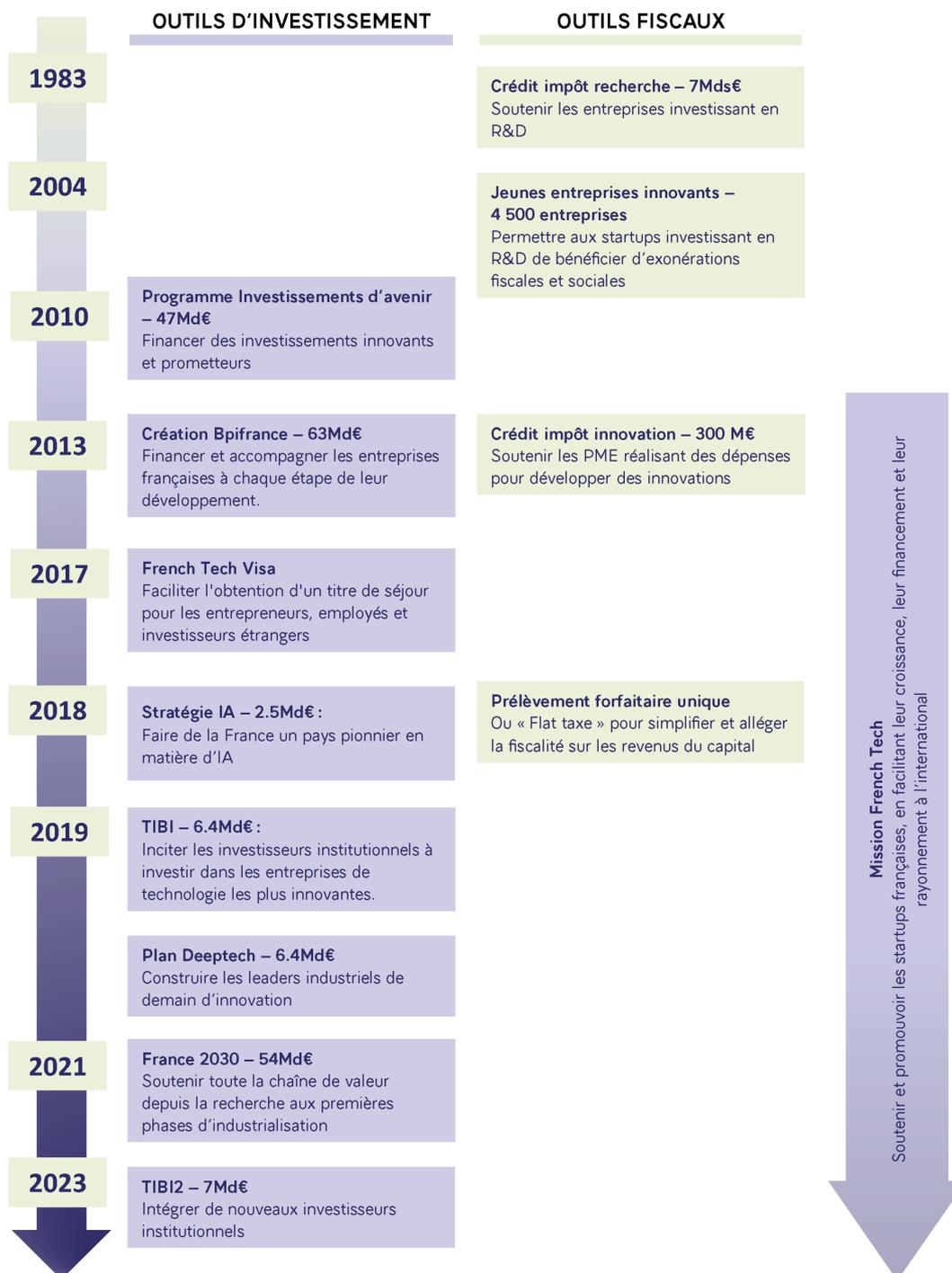
La France a considérablement accru ses investissements dans la recherche pour améliorer les parcours des chercheurs, attirer les talents et faciliter les collaborations public-privé. Cette excellence scientifique offre un terrain fertile aux entreprises qui souhaitent investir en France.

Pour aller plus loin, la France a lancé la plateforme « **Choose France for Science** », avec un budget de 100 millions d'euros destiné à cofinancer l'accueil de chercheurs de très haut niveau dans des domaines stratégiques comme la biologie, la santé, les sciences du climat, le numérique, l'intelligence artificielle et le spatial.

En choisissant la France, ces chercheurs nourriront notre excellence scientifique et stimuleront l'innovation, renforçant ainsi notre compétitivité. Parallèlement, les efforts pour simplifier les relations entre laboratoires et entreprises ainsi que le transfert technologique sont intensifiés, au bénéfice de tous.

Choisissez la France pour construire la science et le monde de demain !

La France, terre d'innovation

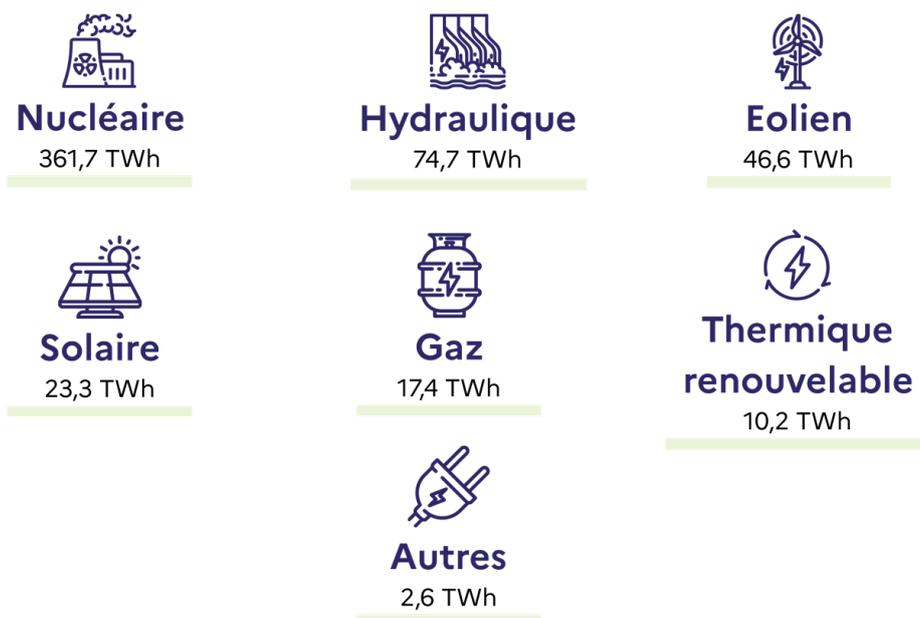


La France, paradis énergétique

■ UNE INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE ADAPTÉE AUX DATA CENTERS

- La France produit des quantités record d'électricité dans l'UE: un solde net d'exportation de +90 TWh en 2024.
- La production devrait continuer à croître de 2 % par an.
- 95 % de l'électricité produite est déjà décarbonée.
- Seulement 21,3 g CO₂-éq/kWh (2024), contre une moyenne de 292 g dans l'UE (2023).

Mix électrique français – source: RTE



■ DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ COMPÉTITIFS

Le principal fournisseur d'électricité (EDF) vise un prix moyen de vente de l'électricité nucléaire existante d'environ 70 €/MWh (prix de l'énergie hors taxes et frais de réseau) sur les 15 prochaines années, avec la possibilité de sécuriser son approvisionnement sur le marché à moyen terme (4-5 ans). Pour les projets éligibles, des contrats de partenariat à long terme (10-15 ans) sont disponibles pour l'approvisionnement en électricité nucléaire ou renouvelable.

Incidations gouvernementales pour les utilisateurs électro-intensifs :

- Une réduction fiscale de 10,5 €/MWh pour les grands centres de données, sous conditions, notamment en matière de performance environnementale.
- Une remise de 5,7 €/MWh sur le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité («TURPE») pour les projets à haute tension et à profil de charge de base.

■ UN RÉSEAU TRÈS HAUTE TENSION STABLE, FIABLE ET EN DÉVELOPPEMENT

- **Un réseau stable** : au cœur de l'Europe continentale, le réseau français accueille plus de 150 GW de capacité de production installée et certains des sites industriels les plus puissants d'Europe, tels qu'ITER, le barrage de Grand-Maison (1,8 GW), le LHC du CERN ou le nouvel EPR de Flamanville (1,6 GW).
- **Un réseau très fiable** : le réseau haute tension a une disponibilité de 99,9995 %. Les pannes de plus de 3 minutes surviennent moins d'une fois tous les 10 ans (3 à 4 ans pour les pannes plus courtes).
- **Un réseau en développement**, avec un gestionnaire de réseau unique chargé de connecter les utilisateurs et d'encourager les nouveaux investissements :
 - **Un plan de développement**, dont les principaux objectifs sont d'accélérer les connexions pour les consommateurs et les producteurs, de résoudre les goulets d'étranglement prévisibles et de faire face au changement climatique.
 - **5 GW de capacité de centres de données** déjà en cours de connexion



La France, accélérateur de l'IA en 2025

■ L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE FRANÇAISE : UN DES ÉCOSYSTÈMES LES PLUS AVANCÉS AU MONDE

Portée par une stratégie nationale lancée dès 2018, renforcée par France 2030 et dynamisée en 2025 avec l'organisation du tout premier Sommet International pour l'Action sur l'Intelligence Artificielle, la France s'affirme aujourd'hui comme l'un des principaux pôles mondiaux de l'IA. L'ensemble de la chaîne de valeur y est structuré : recherche fondamentale, infrastructures de calcul, startups, grands groupes industriels, formations d'excellence et applications dans tous les secteurs économiques.

En l'espace de quelques années, l'écosystème français s'est hissé parmi les leaders mondiaux : 3^e pays au monde en nombre de chercheurs en IA, 1^{er} centre européen pour l'IA générative, et 5^e au Global AI Index. On recense aujourd'hui plus de 1 000 startups spécialisées en intelligence artificielle, soutenues par un environnement propice à la recherche et au financement. En 2024, l'IA a d'ailleurs été un moteur clé de l'attractivité du capital-risque en France, avec 1,9 milliard d'euros levés par les startups nationales, dont Mistral AI, Poolside et H ont signé des opérations de tout premier plan à l'échelle mondiale.

L'État accompagne cette dynamique à travers une politique ambitieuse articulée autour de trois axes : excellence scientifique, infrastructures de classe mondiale et formation de grande ampleur. Avec France 2030, plus de 2,5 milliards d'euros ont déjà été investis pour soutenir la recherche, le développement technologique et l'innovation. Les trois phases de la stratégie IA ont permis la mise en place de 9 clusters d'excellence, la multiplication des chaires et doctorats, et la fixation d'un objectif de 100 000 personnes formées chaque année à l'horizon 2030.

La France se positionne ainsi comme un pôle d'excellence mondial en IA, alliant innovation de pointe et stratégie pragmatique. En plus de contribuer à la souveraineté technologique européenne, son écosystème est un levier de performance pour l'ensemble des secteurs industriels et représente un modèle équilibré entre développement économique et cadre éthique. Il offre ainsi aux investisseurs internationaux un accès stratégique au marché européen, avec la garantie d'une sécurité réglementaire et de perspectives de croissance solides.

I I 2025: UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR L'IA FRANÇAISE

Dans la continuité de sa stratégie ambitieuse, la France a franchi une nouvelle étape en 2025 en accueillant, en février, le Sommet pour l'Action sur l'IA. Cet événement d'envergure a réuni plus d'une centaine de pays, les plus grandes entreprises du secteur et des représentants de la société civile.

À cette occasion, la France a réaffirmé sa vision d'une intelligence artificielle mise au service du progrès humain, qui maximise les bénéfices tout en veillant à sa dimension éthique, équitable et sécurisée. Le Sommet a ainsi été à la fois un événement diplomatique d'envergure et un moment fort pour l'économie mondiale de l'IA.

En complément, la France a annoncé plus de 109 Milliards d'investissements dans le domaine de l'IA, de France et de l'étranger. Ces annonces confirment la force et la visibilité de la France dans le domaine de l'IA, ainsi que son attractivité notamment en matière de talents et d'énergie.

I I NOUVELLE ÉTAPE STRATÉGIQUE ET ACCÉLÉRATION EUROPÉENNE

Ce Sommet a marqué un tournant majeur pour la stratégie française avec l'annonce d'une nouvelle phase de soutien et d'investissement. Celle-ci mettra l'accent sur l'innovation de rupture, les usages pionniers de l'IA, le développement d'infrastructures de calcul stratégiques, et l'intégration généralisée de ces technologies, tant dans les sphères publiques que privées.

Cette ambition s'inscrit dans une dynamique européenne sans précédent en faveur de l'IA, illustrée par l'annonce, lors du sommet, d'un plan de mobilisation de 200 milliards d'euros de financements publics et privés, et par la récente publication de la stratégie «AI Continent» de la Commission européenne. Cette synergie renforcera encore la compétitivité de l'écosystème français sur la scène internationale. L'enjeu est également de construire une filière rassemblant les grands groupes et les acteurs émergents, avec l'initiative EU AI Champions, qui vise à accélérer la construction et le renforcement d'une souveraineté européenne.

I I LA FRANCE, TERRE D'ATTRACTIVITÉ POUR LES INFRASTRUCTURES POUR L'IA

Le Sommet pour l'action sur l'IA de février 2025 a mis en lumière l'attractivité de la France pour les grands projets d'infrastructures pour le développement de l'intelligence artificielle notamment par l'implantation de centres de données. En effet, la France a l'ambition d'accueillir des infrastructures de pointe pour le développement et l'utilisation de l'IA, y compris des clusters d'IA et des supercalculateurs, pour servir son écosystème d'innovation, des startups à l'industrie en passant par les laboratoires de recherche.

La France dispose de nombreux atouts pour héberger des centres de données. Jouissant d'un territoire hyperconnecté à l'Europe et au monde, la France métropolitaine est directement connectée par des câbles sous-marins à l'Amérique du Nord, au Royaume-Uni, à l'Afrique et à l'Asie, et à 10-40ms de toutes les capitales européennes.

Sur le plan du réseau électrique, la France est le pays avec le plus gros excédent d'électricité dans l'UE, et la production devrait continuer à croître de 2% par an. De plus, 95% de l'électricité produite est déjà décarbonée. La France s'est, en outre, engagée à mettre en place des critères ambitieux concernant l'impact environnemental des infrastructures numériques. Dès lors, l'hébergement de centres de données en France peut contribuer à réduire l'empreinte carbone et plus généralement environnementale de l'infrastructure numérique mondiale.

La France a mis en place une task force dédiée pour faciliter l'implantation des centres de données sur le territoire national, réunissant notamment Business France, la Direction générale des entreprises et RTE, ainsi que d'autres administrations pertinentes.

Du foncier adapté pour les centres de données

Le président de la République a annoncé, lors du Sommet de février, des intentions d'investissement 109 milliards d'euros, en France, par des entreprises privées, dans l'IA au cours des prochaines années. Ces projets portent principalement sur les infrastructures pour l'IA. Ces annonces s'ajoutent à celles faites lors du Sommet Choose France de 2024, qui s'élevaient à 7 milliards d'euros pour l'IA et les centres de données.

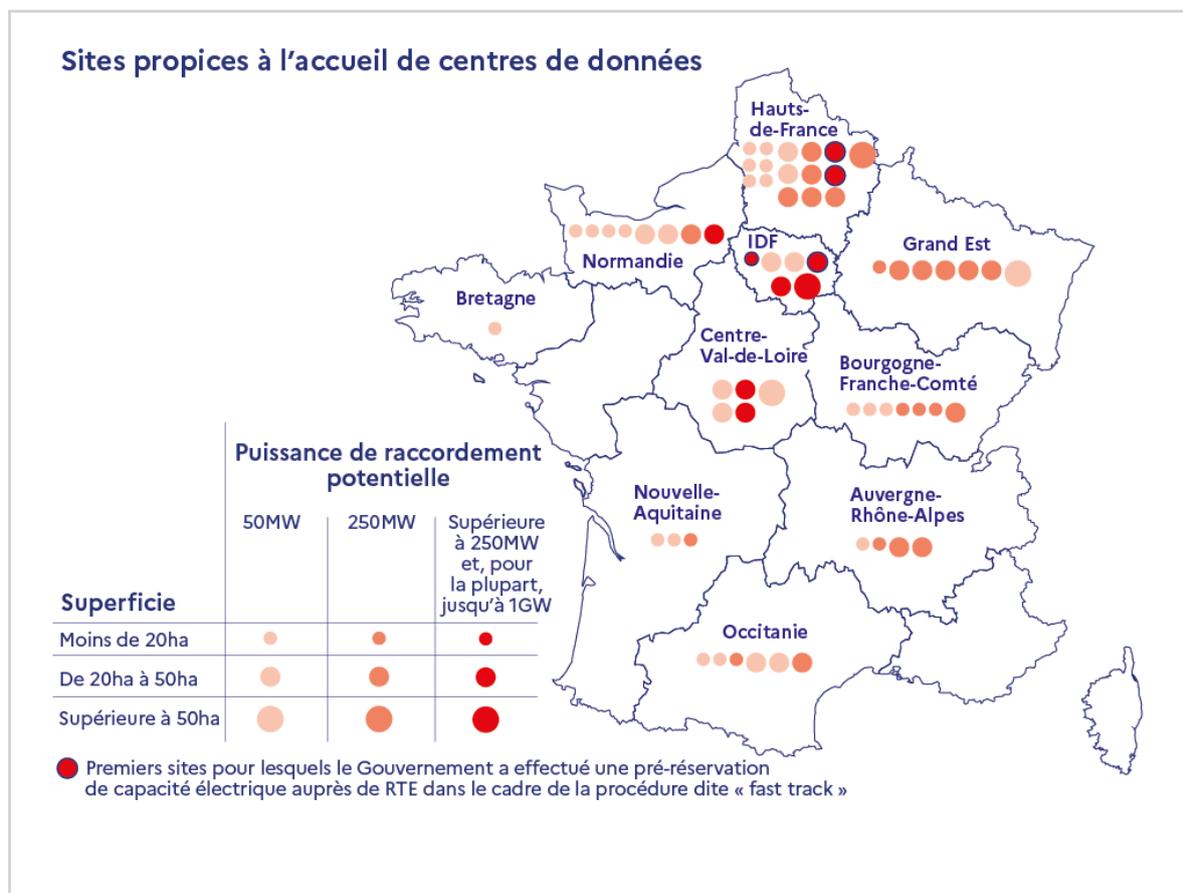
Le gouvernement est déterminé à soutenir les investisseurs internationaux dans leurs projets de déploiement de nouveaux centres de données dans le pays. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a travaillé à l'identification de sites afin d'aider les acteurs à s'engager dans un parcours sans faille pour développer leurs projets en France.

Conscients des contraintes liées à l'implantation des centres de données (capacité et rapidité de raccordement électrique, disponibilité foncière, acceptabilité locale), le gouvernement a identifié des territoires susceptibles d'accueillir ces centres de données à court ou moyen terme, et a annoncé lors du Sommet sur l'IA une sélection de 35 sites propices. Cette liste a depuis été revue, afin de proposer davantage de sites, notamment dans de nouvelles régions, ainsi que des fonciers plus de plus petite surface [Voir carte ci-après] :

- Un total de 65 sites situés sur l'ensemble du territoire métropolitain qui bénéficient d'une surface, d'une capacité de raccordement électrique et d'une acceptabilité locale les rendant propices à l'accueil de centres de données.
- 10 sites pertinents pour des projets de très grande ampleur (au-delà de 250 MW et, pour la plupart, jusqu'à 1 GW)
- 22 sites pertinents pour des projets intermédiaires (de 50 MW jusqu'à 250 MW)
- 33 sites pertinents pour des projets plus modestes (jusqu'à 50 MW)
- Des sites dont la surface est comprise entre 2 ha et 100 ha
- 30 fonciers déjà artificialisés et friches à réhabiliter
- 12 Sites Clé en main

La liste des sites est tenue confidentielle. Les porteurs de projets intéressés sont invités à se mettre en relation avec Business France, qui les invitera à formuler leurs besoins via un cahier des charges, à l'adresse franceforAI@businessfrance.fr.

Par ailleurs, la task force continue de travailler à l'identification de sites favorables.



Des mesures de simplification administrative

Les projets de centres de données bénéficient déjà des avancées permises par la loi Industrie verte qui s'appliquent à tous les projets.

Dans le cadre du projet de loi de simplification de la vie économique, le gouvernement soutient l'extension du statut de projet d'intérêt national majeur aux centres de données. Ce statut permet d'accélérer certaines procédures administratives: les mises en conformité des documents d'urbanisme, lorsque nécessaires, peuvent être réalisées par l'État et non par la collectivité, et le permis de construire peut être remis par l'État avec l'accord de la collectivité. Ce statut permet également que les raccordements électriques soient priorités ou accélérés si nécessaire, et que l'obtention de la dérogation espèces protégées, si nécessaire, soit sécurisée.

Une procédure accélérée de raccordement au réseau électrique pour les projets très consommateurs, disponible uniquement sur quelques sites très favorables du point de vue du réseau électrique

Le raccordement accéléré de certains projets au réseau électrique est un facteur clé de la politique industrielle et de la compétitivité française. En effet, la rapidité du raccordement électrique est un critère déterminant dans le succès des projets de centres de données, surtout lorsque ceux-ci sont fortement consommateurs. C'est pourquoi le gestionnaire du réseau électrique, RTE, a imaginé une procédure dite « *fast track* » permettant le raccordement, à horizon 2028-2029, des consommateurs de très forte puissance au réseau très haute tension (400kV) de RTE, dont les centres de données.

Le Gouvernement a demandé à RTE d'initier cette procédure pour quatre premiers sites en France, qui se situent dans les régions Hauts de France et Ile de France.:

- au sein de la ZAC du Bosquel (Somme, Hauts-de-France) pour une capacité initiale de 1 000MW;
- au sein du Parc d'activité des Soufflantes à Escaudain (Nord, Hauts-de-France) pour une capacité initiale de 700MW;
- au sein de la ZAC des Bordes à Fouju (Seine-et-Marne, Ile-de-France) pour une capacité initiale de 700MW;
- à l'emplacement de l'ancienne centrale EDF de Montereau à Vernou-la-Celle-sur-Seine et La-Grande-Paroisse (Seine-et-Marne, Ile-de-France) et pour une capacité initiale de 700MW.

Par la suite, la procédure « *fast track* » pourra être activée sur de nouveaux sites au fil de l'eau, au fur et à mesure de l'identification de fonciers pertinents et des évolutions du réseau électrique.

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ D'INSTALLATIONS DE CONSOMMATION DANS LE DOMAINE DE TENSION HTB3 SUR DES SITES PROPICES PRÉALABLEMENT IDENTIFIÉS, DITE « FAST TRACK »

La CRE a approuvé le 7 mai 2025, la création de cette nouvelle procédure, qui permet d'accélérer le raccordement, à horizon 2028-2029, des consommateurs de très forte puissance (entre 400 MW et 1 GW) au réseau très haute tension (400 kV) de RTE.

Schématiquement, cette procédure fonctionne en quatre grandes étapes :

ÉTAPE 1: Identification d'un site propice où le foncier est disponible et adéquat pour des projets de grande ampleur, où les collectivités territoriales sont volontaires et où une pré-étude de RTE a confirmé qu'un raccordement rapide et de forte puissance était possible. Le gouvernement peut alors faire une pré-réservation temporaire de capacité électrique auprès de RTE au bénéfice de ce site ;

ÉTAPE 2: Allocation du foncier par le propriétaire ou aménageur (selon la procédure de son choix) à un projet nécessitant une forte puissance électrique, conformément à la vocation du site, emportant donc l'allocation de la capacité électrique associée par RTE ;

ÉTAPE 3: Contractualisation du raccordement par le porteur de projet s'engage avec RTE. RTE s'engage sur la mise à disposition garantie d'une forte puissance dans un délai court, en contrepartie des garanties techniques et financières apportées par le porteur de projet ;

ÉTAPE 4: Réalisation du projet industriel et de son raccordement. Le porteur de projet et RTE se coordonnent pour les phases d'étude, d'autorisation et de travaux du projet, avec un effort d'accompagnement de l'État et des collectivités tout au long du processus pour les deux maîtres d'ouvrage.



La France face à l'enjeu de la transition des minerais et métaux

Le président de la République réunira lors d'une table ronde plusieurs industriels de la filière des métaux critiques. Dans le cadre de sa stratégie de renforcement des approvisionnements en matières premières critiques, la France a en effet mis en place des mesures de soutien aux investissements dans ce domaine: soutien par le plan France 2030, crédit d'impôt industrie verte, appui à la recherche de sites, simplification des procédures...

Ces soutiens ont d'ores et déjà permis de lancer plusieurs projets stratégiques, qui viennent conforter la souveraineté industrielle de la France et de l'Europe et développer l'industrie et l'emploi dans nos territoires.

Ainsi Solvay a commencé dès cette année à la Rochelle la production de terres rares pour aimants permanents dont le projet avait été annoncé l'an dernier lors de Choose France. La construction d'une usine de séparation des terres rares lourdes par l'industrie Carester dans le cadre d'un partenariat avec le Japon a été lancée en mars dernier. Cette année l'industriel LCM annonce un projet de fabrication d'aimants permanents.

Une chaîne complète dans le domaine des batteries est en cours de construction avec des projets tels que ceux d'Orano/XTC à Dunkerque, du groupe Sybanie Stillwater à Sandouville, ou le projet EMME à Bordeaux.

Enfin, la France possède plusieurs projets en cours dans le domaine du lithium et notamment un projet dans l'Allier, qui vise à renforcer nos approvisionnements dans le domaine, notamment à destination de l'industrie automobile.



La Corée du Sud à l'honneur de cette 8^e édition

La Corée du Sud est l'un des plus anciens partenaires de la France en Asie. L'amitié entre nos deux pays est basée sur des valeurs démocratiques communes et notre relation est ouverte sur l'avenir grâce à des échanges dynamiques. Dans un monde confronté à des incertitudes géopolitiques croissantes, la France et la Corée approfondissent le « partenariat global pour le XXI^e siècle » qui les unit depuis 2004.

À la veille du 140^e anniversaire de nos relations diplomatiques, la Corée est la 13^e puissance économique mondiale et notre 15^e partenaire commercial. La dynamique bilatérale est inédite et positive: en six ans, nos échanges ont triplé, témoignant des synergies possibles avec cette économie à la pointe de l'industrie et de l'innovation, construite autour de la R&D, des industries lourdes et de l'électronique.

Avec la Corée, la France partage de nombreuses priorités stratégiques. Le renforcement de notre sécurité économique; la décarbonation des mobilités; la sécurisation des approvisionnements critiques; et l'engagement dans une région indopacifique libre et prospère sont autant de chantiers en commun. Les coopérations sont d'ores et déjà nombreuses et structurantes: dans l'énergie, le spatial ou le numérique, secteurs d'avenir, la Corée est à la fois un client, un fournisseur et un partenaire.

Cette relation économique est en train de s'accélérer autour de deux axes stratégiques. Les **technologies émergentes**, avec un fort potentiel de coopération permettant une valorisation industrielle et commerciale de l'excellence franco-coréenne, et une baisse de la dépendance technologique à certains grands partenaires. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, les groupes coréens manifestent un grand intérêt pour la France, comme en témoigne leur forte mobilisation au sommet de l'action pour l'IA en février dernier à Paris. Dans le quantique, les pépites françaises font de la Corée leur hub de développement en Asie-Pacifique. Dans le spatial, les acteurs français et coréens, à la fois grands groupes et startups, renforcent leurs collaborations en lien avec les nouvelles ambitions de la Corée dans ce domaine.

Les entreprises françaises contribuent de plus en plus activement à la **transition bas-carbone** de la Corée, dans tous ses principaux vecteurs. Dans le sens inverse, les groupes coréens ont amorcé une vague d'investissements industriels en France dans le domaine des batteries pour véhicules électriques.

Cependant, le potentiel d'investissement des groupes coréens reste largement sous-exploité. La France, première terre d'accueil des investissements étrangers en Europe, peut offrir aux groupes coréens un accès sûr au marché européen dans un contexte d'incertitudes mondiales, une électricité quasi-décarbonée, une base de talents et de technologies de classe mondiale.

Lors du sommet Choose France 2024, le groupe ENCHEM, leader coréen dans les composants pour batteries, a annoncé un investissement de 57 M € dans un site de production d'électrolytes sur le port de Dunkerque. Cet investissement devrait permettre de créer près de 100 emplois d'ici 2027. Sur ce modèle, les entreprises coréennes sont invitées à explorer des opportunités d'investissements dans des secteurs d'avenir comme la transition écologique et numérique, ou encore les technologies du futur.

Ces sujets stratégiques seront abordés pendant le Sommet Choose France à l'occasion d'une table ronde France-Corée du Sud, rassemblant une dizaine d'investisseurs coréens et de responsables d'entreprises françaises. Cette table-ronde, animée par François JACKOW, Président du conseil d'entreprises France-Corée du Sud du Medefi, sera ouverte par le président de la République et close par le ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Les discussions permettront d'explorer des pistes de courants d'affaires et d'investissements dans des secteurs variés. Les atouts de la France et les réformes menées seront présentés et mettront en lumière la multitude de coopérations réalisables.



Le sommet Choose France 2025

En résonnance avec les événements d'envergure précités, le thème de cette 8^e édition sera illustré par une exposition de 8 entreprises françaises présentant des innovations dans des produits ou technologies liés à l'économie bleue, l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, la santé ou encore de la GreenTech.

■ EXPOSITION « INNOVATION » : BLUETECH, IA ET SPORT À L'HONNEUR



« FRANCE, UNIVERS DE CRÉATION »

Fondée en 2015 à Loos, **Japet Medical** conçoit et fabrique des exosquelettes médicaux motorisés pour prévenir et soulager les troubles musculosquelettiques liés au travail. Son exosquelette phare, le Japet.W+, est un dispositif médical de classe IIa, pesant moins de 2 kg, qui soulage les douleurs lombaires tout en préservant la mobilité. Des études cliniques montrent que 85 % des utilisateurs constatent une réduction significative de la douleur, et près de 50 % des arrêts de travail liés aux TMS sont évités. Avec plus de 2 000 unités déployées, Japet Medical est le leader du marché français des exosquelettes lombaires

Créée en 2022, la startup toulousaine **Touch2See** développe une technologie révolutionnaire pour le suivi des événements sportifs par les personnes aveugles et malvoyantes. Leur dispositif utilise des interfaces haptiques et un flux audio pour retranscrire en temps réel des matchs de football, rugby et basket. Touch2See a déjà couvert des événements majeurs comme la Coupe du Monde de Rugby et la Coupe d'Afrique des Nations de football, et installé sa solution au sein de clubs et équipes nationales tels que le FC Porto et la Fédération Française de Football. La startup vise à déployer sa technologie dans toutes les enceintes sportives.

Quandela, leader de l'informatique quantique photonique basé en région parisienne, conçoit des ordinateurs quantiques industriels pour les datacenters, des processeurs quantiques accessibles via le cloud, et des services algorithmiques. Leur technologie photonique offre des avantages en efficacité énergétique et évolutivité, idéale pour le *machine learning* quantique, la simulation moléculaire et l'optimisation. Quandela cible des secteurs comme la finance, l'énergie, l'automobile, l'aéronautique, la cybersécurité et la pharmaceutique. Avec plus de 100 employés de 20 nationalités, l'entreprise réunit une expertise mondiale en physique quantique, optique et algorithmes, et vise à rendre l'informatique quantique accessible à tous, permettant aux innovateurs de résoudre les défis industriels et sociétaux les plus urgents.

HELIO est une solution solaire de production d'eau pure. Utilisant de l'eau de mer, de rivière ou toute autre source non potable, un seul module permet de produire jusqu'à 10 litres d'eau par jour, couvrant ainsi les besoins quotidiens d'une famille de 5 personnes. Le système s'installe en moins de deux heures par deux personnes et offre une solution rapide, accessible et respectueuse de l'environnement aux défis mondiaux actuels liés à l'eau.

Fondée à Bordeaux en 2015, **SEATURNS** est une startup innovante qui convertit l'énergie des vagues en électricité décarbonée. Sa technologie brevetée utilise un cylindre flottant pour transformer le mouvement des vagues en électricité, réduisant les coûts et simplifiant les opérations en mer. En 2025, SEATURNS prévoit des essais à échelle réelle pour accélérer le déploiement industriel de sa technologie.

Le marché de l'énergie houlomotrice est en pleine expansion, avec des projections de 10 GW d'ici 2030 et 180 GW d'ici 2050. SEATURNS fournit des solutions pour les réseaux nationaux, les industries lourdes, les data centers, et la production d'hydrogène vert. La startup cible les PEID, les nations européennes, ainsi que des pays comme l'Australie, l'Afrique du Sud, le Chili et le Canada.

Basée à Luçon, en Vendée, **SFYNX INDUSTRY** est un acteur clé de la robotique terrestre et aquatique. Avec une équipe de quinze talents, elle conçoit des solutions robotiques sur-mesure, robustes et innovantes, entièrement fabriquées en France. Ses robots modulables et personnalisables, équipés de bras motorisés, brosses rotatives, godets motorisés, fourches et nettoyeurs haute pression, couvrent un large spectre d'applications, du plus compact (5 kg) au plus imposant (3 tonnes). Il s'engage à réduire la pollution terrestre et aquatique, en proposant des robots pour le nettoyage, l'inspection et la préservation des milieux naturels, tout en protégeant les écosystèmes

Tēnaka a développé Station 16-1546, une station sous-marine autonome qui exploite l'intelligence artificielle pour surveiller et renforcer la conservation des récifs coralliens, dont 90% pourraient disparaître d'ici 2030. En captant chaque jour plusieurs milliers de photos, cette technologie convertit des données visuelles en analyses précises, complétant le travail des plongeurs biologistes et offrant un suivi rigoureux de l'impact des actions de restauration sur le long terme.

Fondée à Paris en 2018, Tēnaka a pour mission de restaurer les écosystèmes côtiers tels que les récifs coralliens et les mangroves, en élaborant des projets sur mesure pour les entreprises, leurs salariés et en fédérant acteurs locaux, ONG et scientifiques dans le but de protéger notre plus grand allié naturel contre la crise climatique: l'océan.

Depuis 2011, **TOWT** décarbone le transport maritime grâce à une flotte de voiliers-cargos modernes. En combinant innovation technologique et savoir-faire maritime, nous proposons une alternative concrète au fret polluant. Nos navires permettent de réduire jusqu'à 90 % les émissions de CO₂ par tonne transportée. Avec un planing transatlantique en pleine croissance, TOWT relie les continents à la force du vent, prouvant que la transition du secteur maritime est non seulement possible, mais déjà en marche

CAMPAGNE MAKE IT ICONIC

Terre d'initiatives et d'innovation, la France séduit les acteurs internationaux. La campagne « **MAKE IT ICONIC. Choose France / MARQUEZ LES ESPRITS. Choisir la France** » vise à amplifier le rayonnement et l'attractivité de l'Hexagone à l'échelle internationale.

Une campagne de communication internationale

Marquer les esprits pour inviter à choisir la France. Tel est l'objectif de la campagne internationale lancée en octobre 2023 dans cinq pays (Allemagne, Canada, Émirats arabes unis, États-Unis et Inde) et amplifiée dans le monde entier par le réseau diplomatique et les opérateurs de l'État.

Cette campagne s'est poursuivie en 2024 dans cinq pays supplémentaires (Canada, Corée du Sud, Italie, Japon et Qatar), et avec toujours le même objectif: générer de la préférence et de la considération auprès d'un public d'investisseurs et de leaders d'opinion tout en alimentant les marques filles (Choose France™, Taste France™, Explore France™, Partner With France™ et Experience France™) sur les enjeux sectoriels qui les concernent directement.

CAMPAGNE MAKE IT ICONIC

Elle vise ainsi à mettre en lumière l'audace et l'esprit d'innovation caractéristiques de la France qui nourrissent chaque jour son dynamisme économique, son savoir-faire, sa vitalité culturelle et artistique. Elle s'est notamment illustrée cette année dans une œuvre à l'image de cette campagne, «L'Audace nouvelle», alliant neurosciences et intelligence artificielle, réalisée par le groupe d'Artistes français Obvious.

Une signature singulière: «MAKE IT ICONIC. Choose France / MARQUEZ LES ESPRITS. Choisir la France»

Tel un cri du cœur, la signature «MAKE IT ICONIC. Choose France» (en français: «MARQUEZ LES ESPRITS. Choisir la France») est une invitation à l'audace, à ce panache français constitutif de notre héritage. Ce sont leurs histoires, aussi personnelles qu'universelles, qui portent haut l'état d'esprit français. C'est pour cette raison que la campagne est incarnée par des personnalités et des lieux emblématiques.

Chacun d'entre eux symbolise, à sa façon, par son histoire et ses réussites cet esprit audacieux, et tous invitent à vivre, à oser et à partager ce petit «je ne sais quoi» qui les rend iconiques et participe, dans le même temps, à faire rayonner la France à travers le monde.

En parallèle des grandes manifestations, l'engagement de partenaires privés joue un rôle essentiel dans le déploiement et la visibilité de la campagne.

L'incarnation de cette audace à la française: Teddy Riner.

Ayant délivré un message d'enthousiasme sur la destination France et rappelé la puissance de notre soft power, son intervention a été un témoignage du dynamisme français./.

Pour en savoir plus: <https://www.choosefrance.fr/fr/>

■ LES ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES: LE LABEL CHOOSE FRANCE AU SERVICE DU RAYONNEMENT

Chaque année, différents événements labélisés Choose France sont organisés par des partenaires sur des thématiques en lien avec le Sommet telles que l'attractivité financière, le développement durable et la transition éco-énergétique, l'attractivité de la filière cinéma ou encore les innovations technologiques.

En 2025, une dizaine d'événements rythment cette 8^e édition, notamment:

- La réunion «Attractivité financière de la place de Paris», à l'initiative d'Éric LOMBARD, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Cette réunion rassemble les acteurs financiers internationaux et nationaux. Elle vise à faciliter et accélérer les investissements internationaux en France, ainsi qu'à consolider nos partenariats stratégiques dans des secteurs technologiques et industriels à enjeux.

- Les réunions « IA » et « Quantique », portées par la Mission French Tech, à l'initiative de Clara CHAPPAZ, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, des rencontres en format resserré sont organisées autour de l'intelligence artificielle et du quantique, dans le cadre de l'initiative « Je choisis la French Tech ». Ces rendez-vous ont pour vocation de favoriser des échanges concrets entre les start-ups accompagnées par la Mission French Tech et les grands groupes internationaux présents au Sommet Choose France. Au-delà d'un temps de mise en relation, ils visent à valoriser l'écosystème technologique français et à accélérer le déploiement de solutions – notamment en intelligence artificielle et en technologies quantiques – face aux grands défis économiques et industriels actuels.
- Les réunions « Tourisme et patrimoine ». Sous l'impulsion de Nathalie DELATTRE, ministre déléguée chargée du Tourisme, et Rachida DATI, ministre de la Culture, ces réunions visent, près d'un an après les JOP de Paris 2024 qui ont fait rayonner la France, à promouvoir l'investissement dans la réhabilitation de sites patrimoniaux d'exception en vue de leur mise en tourisme à l'heure où 8 touristes internationaux sur 10 disent choisir la France notamment pour son patrimoine exceptionnel. Dans le cadre du sommet Choose France, cette initiative réunira les entreprises et investisseurs internationaux autour de deux temps forts : une réception à l'Abbaye des Vaux-de-Cernay, la veille du sommet, permettant d'initier un dialogue stratégique avec les acteurs clés du secteur sur les enjeux de la valorisation du patrimoine, suivie d'une session de haut niveau, organisée lors du sommet à Versailles, offrant aux décideurs internationaux un espace d'échange privilégié avec les deux ministres dans un cadre B2G élargi. À cette occasion, sera présentée une sélection, issue d'un travail conjoint des services de l'État et de la Banque des territoires (Groupe Caisse des Dépôts), de sites patrimoniaux à fort potentiel touristiques, structurants pour le développement territorial et l'attractivité de la destination France. Ces actions s'inscrivent dans une volonté affirmée de mobiliser les acteurs économiques pour faire du patrimoine un levier stratégique de croissance et d'innovation dans le secteur touristique.
- La réunion « Sciences de la vie » à l'initiative de l'Agence de l'Innovation en Santé, en partenariat avec French Healthcare, Business France, PariSanté Campus et France Biotech, sera l'occasion de réunir les investisseurs étrangers invités au Sommet, officiels engagés dans le domaine de la santé, à la fois fonds d'investissements et grands groupes pharma ou medtech, quelques investisseurs français ainsi que quelques porteurs de projets emblématiques de la fertilité de l'écosystème français (principalement start-up mais aussi chercheurs, bioclusters, IHU, etc).
- Les réunions « Attractivité de la filière cinéma ». A l'occasion du Festival de Cannes 2025, la ministre de la Culture, Rachida DATI, participera aux différentes séquences organisées par le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) qui visent à mettre en évidence l'attractivité de la France pour la localisation des tournages de films et de séries internationaux, en présence des responsables les plus incontournables de l'industrie cinématographique et audiovisuelle mondiale. Au-delà de la richesse de ses paysages et de son patrimoine qui constituent des décors naturels uniques au monde, la France peut compter sur un écosystème particulièrement dynamique, composé de talents réputés mondialement pour leur excellence technique et créative, et d'infrastructures de tournage renforcées grâce au plan France 2030.

Un temps fort organisé en partenariat avec la mission cinéma du Ministère des Armées permettra de valoriser l'accompagnement exceptionnel que la Marine Nationale offre aux productions.

Lors du Sommet, à l'initiative de la ministre de la Culture Rachida DATI, avec l'appui du CNC et en présence du président de la République, une séquence sur l'attractivité de la filière cinématographique et audiovisuelle sera organisée à l'attention des principaux investisseurs du secteur. Les participants pourront profiter d'une visite exceptionnelle du Château en tant que lieu de tournage, guidée par les retours d'expériences des équipes de la série «Marie-Antoinette» pour Canal + et la BBC, et de la série «Franklin» pour Apple TV+.

→ La réunion «Bluetech au service de la transition éco-énergétique», portée par le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, facilite un échange avec des jeunes pousses françaises de l'innovation bleue, autour de la Ministre Agnès PANNIER-RUNACHER. Au travers de témoignages et de présentations, les objectifs, poursuivis, sont de: valoriser l'innovation maritime française dans le cadre de la stratégie nationale mer et littoral (SNML 2024-2030), illustrer l'action du ministère dans France 2030, soutenir la planification maritime, et la dynamique vers l'UNOC (Nice, juin 2025), soutenir l'attractivité de la France comme terre d'innovation durable et créer des connexions concrètes entre acteurs de l'innovation maritime.

→ La réunion «Femmes@numérique», organise un événement en partenariat avec ses 43 mécènes, ainsi qu'Equinix et La Poste Groupe, pour mettre en lumière les femmes dirigeantes qui contribuent à l'innovation technologique en France et à l'international. En format petit-déjeuner, cette séquence réunit une centaine de participants: dirigeantes françaises et internationales, acteurs publics et privés, jeunes talents féminins en formation ou en reconversion. Ce moment sera l'occasion de valoriser les rôles modèles, de partager des engagements concrets en faveur de l'égalité dans la tech, et de faire émerger de nouvelles vocations. Nathalie COLLIN est en première partie aux côtés d'Elisabeth MORENO puis Adaire FOX MARTIN, CEO d'Equinix.

II CHOOSE FRANCE, SOMMET CERTIFIÉ ÉVÉNEMENT RESPONSABLE

Le Sommet «Choose France» s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale depuis 2020. En 2025, la certification se fait conformément à la nouvelle version 2024 de la norme ISO 20121.

Des audits de certification et de suivi sont réalisés avant et pendant le Sommet. Tout au long de l'année, le Secrétariat général du Sommet assure le suivi des recommandations issues des audits et fixe de nouveaux objectifs en matière de responsabilité sociale et environnementale dans une logique d'amélioration continue.

Cette posture nourrit une réflexion constante qui permet de définir de nouveaux objectifs en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Dans le cadre de la « Charte événement responsable du Sommet Choose France », le Secrétariat général du Sommet s'engage à respecter les quatre principes du développement durable, à savoir: le devoir d'inclusion, de vigilance, de transparence et d'intégrité.

En 2025, pour renforcer l'impact de cette démarche, le processus de certification s'accompagne d'une volonté forte de sensibiliser et mobiliser les participants, les parties-prenantes et les partenaires autour des enjeux de développement durable. Dans cette perspective, les préoccupations de responsabilité sociale et environnementale ont été intégrées à l'ensemble des segments de l'évènement, notamment à l'occasion de l'exposition, des rappels thématiques réguliers autour de la biodiversité et l'inclusion ont été énoncés